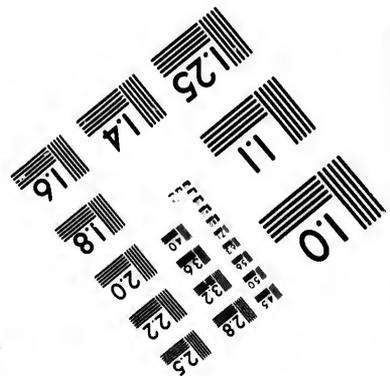
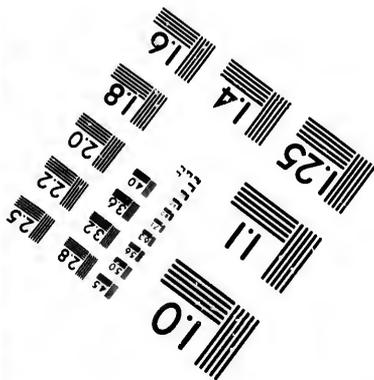
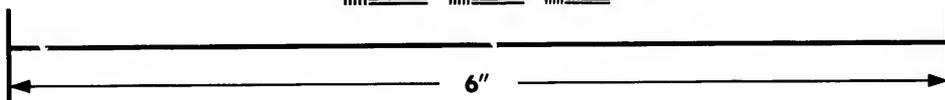
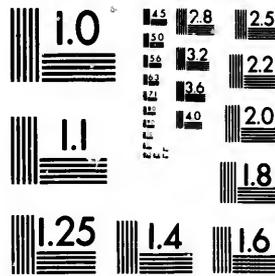


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
32
22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

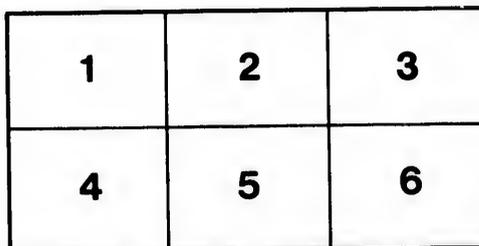
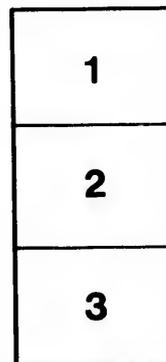
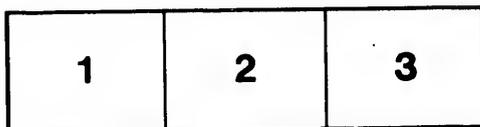
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ALMANACH
Paris ^{DZS}
FAMILLES

RAGE
AY
417
A62

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE

1891

(QUATORZIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-dix, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

JOS. ROBERT & FILS

107, Avenue Papineau, Montréal

MANUFACTURIERS DE

F

ulu



Pin,
ois-franc,

É



Public Archives
Canada

Archives publiques
Canada

SC
Sf

n bois bien
onstruit un
es.

grand et donnant le plus de satisfaction qui
soit AU CANADA.

Capacité totale : 200,000 pieds.

Enregistré
quatre-
culture

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE

1891

(QUATORZIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-dix, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

A NOS LECTEURS.

Fidèles au noble but que nous nous sommes proposé en publiant l'*Almanach des familles*, nous venons encore à l'époque accoutumée offrir à nos lecteurs une quatorzième édition, non moins utile que celles qui l'ont précédée.

Suivant toujours le même ordre, la première partie est composée de légendes et histoires tout-à-fait morales et curieuses entremêlées de *bons mots*, *charades*, *énigmes*, etc., qui entretiennent une douce gaieté. Viennent ensuite les intéressants résumés statistiques sur le Canada. Enfin, la deuxième partie avec ses nombreux et excellents secrets d'économie domestique et rurale, d'hygiène, etc. ; le tableau des *Banques en Canada*, des *Cours de justice* et la *loi de chasse et de pêche*.

LES ÉDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1891.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire).....	11
Epacte (nombre de onze jours que le soleil a eu plus sur l'année lunaire)	XX
Cycle solaire (il est de 28 ans)	24
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)	4
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)	D
Lettre du Martyrologe	A

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	25 janvier	Pentecôte	17 mai
Les Cendres.....	11 février	Sainte-Trinité	24 mai
Dim. de la Passion....	15 mars	Fête-Dieu.....	28 mai
“ des Rameaux....	22 mars	1er dim. de l'Avent....	29 nov.
PAQUES.....	29 mars	Dimanches après la Pen-	
Rogations.....	4, 5 et 6 mai	tecôte	27
Ascension.....	7 mai		

Quatre-Temps

Printemps	les 18, 20 et 21 février.
Été	les 20, 22 et 23 mai.
Automne.....	les 16, 18 et 19 septembre.
Hiver	les 16, 18 et 19 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le PRINTEMPS, le 20 mars, à 4 h. 32 m. du soir (*Equinoxe*),
c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'ÉTÉ, le 21 juin, à 0 h. 40 m. du soir.

L'AUTOMNE, le 23 septembre, à 3 h. 21 m. du matin. (*Equinoxe*),
c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'HIVER, le 21 décembre, à 9 h. 48 m. du soir.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 28 mai, la Fête-Dieu.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.	Le 25 décembre, Noël.
Le 7 mai, l'Ascension.	

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 7 mai, l'Ascension.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.	Le 28 mai, la Fête-Dieu.
Le 11 février, les Cendres.	Le 29 juin, SS Pierre et Paul.
Le 27 mars, Vendredi saint.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 30 mars, Lundi de Pâques.	Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 10 février inclusivement, et du 5 avril au 28 novembre aussi inclusivement.

Ères de l'année 1891.

De la création (4925 suivant les Bénédictins)	6854
De la période Julienne	6604
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1891
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2644
“ “ de Québec, 3 juillet	283
“ “ de Montréal, 17 mai	249
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre	399
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier	356
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février	128
De la république des Etats-Unis, 4 juillet	115
De la république française, 4 septembre	21
De la Puissance du Canada, 1er juillet	24
De la règne de S. S. Léon XIII, 20 février	13
“ “ de la reine Victoria I, 20 juin	54

Observations météorologiques, etc.

- En 1889.—Première gelée d'automne, 29 septembre.
 “ “ neige “ 28 octobre.
 “ Commencement de l'hiver, 28 novembre.
 En 1890.—Première traverse en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, 25 janvier.
 “ La glace du St-Laurent part vis-à-vis la ville, 6 avril.
 “ Arrivée du premier vapeur *Le Longueuil*, le 15 avril.
 “ Arrivée du premier navire d'outre-mer vapeur *Oregon*, le 19 avril.
 “ Première gelée d'automne, 7 octobre.
 “ Première neige d'automne, 31 octobre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PÉRPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent :	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et		
2 h. du matin....	Beau	{ Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
“ 2 et 4 “	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
“ 4 et 6 “	Pluie	“ “
“ 6 et 8 “	Vent et pluie	Tempête.
“ 8 et 10 “	Variable	{ Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
“ 10 et 12 “	Fréquentes ondées....	{ Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m..	Très pluvieux	Neige ou froid.
“ 2 et 4 “ ..	Variable	Beau et doux.
“ 4 et 6 “ ..	Beau	Beau.
“ 6 et 8 “ ..	{ Beau, si le vent est N. O.	Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E.
“ 8 et 10 “ ..	{ Pluie, s'il est sud ou S. O.	Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
“ 10 et minuit	Beau	“ “ “
		Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit. Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année:

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (16 mai); des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (27 juin); de la solennité de l'ASSOMPTION, (14 août); de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre);

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 12, 13 et 14 février;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle*; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul repas* en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et des œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1891.

Vénus, sera étoile du matin jusqu'au 18 février, et après le 3 décembre, et étoile du soir les autres parties de l'année.

Mars, sera étoile du matin jusqu'au 27 mai, étoile du soir le reste de l'année.

Jupiter, sera étoile du soir jusqu'au 10 janvier, après le 30 juillet à la fin de l'année, et étoile du matin du 10 janvier au 30 juillet.

Saturne, sera étoile du matin jusqu'au 18 février et du 30 août à la fin de l'année, étoile du soir le reste de l'année.

Mercure, sera étoile du matin du 29 janvier au 9 avril, du 29 mai au 22 juillet, et après le 29 septembre au 16 novembre, étoile du matin les autres parties de l'année.

Eclipses durant l'année 1891.

Il y aura cette année deux éclipses du soleil et deux de la lune.

Le 23 mai, éclipse totale de lune entre 10h. 43m. du matin et 4h. 26m. du soir invisible à Montréal.

Le 6 juin éclipse annulaire du soleil entre 9h. 9m. du matin et 1h. 34m. du soir, visible partiellement en Canada.

Le 15 novembre éclipse totale de la lune entre 4h. 42m. et 10h. 7m. du soir visible à Montréal.

Le 1 décembre éclipse partielle de soleil, entre 4h. 50m. et 8h. 24m. du matin invisible à Montréal.

Explication des signes et abréviations.

La colonne *OL.* désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER

31 JOURS

CONSACRÉ À L'ENFANT JÉSUS.



SIGNE DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☉ D. Q. le 3, à 5h. 18m. du mat. | ☾ P. Q. le 17, à 1h. 23m. du soir
 ● N. L. le 10, à 10h 30m. du mat. | ☽ P. L. le 24, à 7h. 31m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L. O	
			H. M.	H. M.	H. M.	
Jeudi	1	b	Circoncision, doub. 2 cl. (d'oblig.)	7 47 4	21 10	4 48
Vend.	2	r	Octave de St. Etienne, doub.	7 47 4	22 11	4 48
Sam.	3	b	Octave de St. Jean, doub.	7 47 4	23	matin
DIM.	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46 4	24 0	5 52
Lundi	5	b	Vigile de l'Épiphanie, semid.	7 46 4	25 1	5 58
Mardi	6	b	ÉPIPHANIE, 1re cl. (d'oblig.)	7 46 4	26 3	0 08
Merc.	7	b	De l'Octave, semid.	7 45 4	28 4	2 28
Jeudi	8	b	De l'Octave, semid.	7 45 4	29 5	3 36
Vend.	9	b	De l'Octave, semid.	7 44 4	30 6	4 46
Sam.	10	b	De l'Octave, semid.	7 44 4	31 7	5 51
DIM.	11	b	Du dim. dans l'Octave, semid.	7 43 4	32	couch
Lundi	12	b	De l'Octave, semid.	7 42 4	33 7	2 20
Mardi	13	b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7 42 4	34 8	4 41
Merc.	14	b	St. Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7 42 4	35 10	0 00
Jeudi	15	b	St. Paul, ermite, doub.	7 40 4	37 11	1 17
Vend.	16	r†	St. Marcel, P M., semid.	7 40 4	38	matin
Sam.	17	b	St. Antoine, abbé, doub.	7 39 4	39 0	3 31
DIM.	18	b	2 Ép. S. NOM DE JÉSUS, doub. 2 cl.	7 39 4	41 1	4 44
Lundi	19	r†	St. Canut, M., semid.	7 38 4	42 2	5 55
Mardi	20	r	SS. Fabien et Sébast., MM. semid.	7 37 4	43 4	0 04
Merc.	21	r	Ste. Agnès, V. M., doub.	7 36 4	45 5	1 11
Jeudi	22	r†	SS. Vinc. et Anastase, MM. semid.	7 35 4	46 6	2 12
Vend.	23	b	Épousailles de la B.V.M., d.m.	7 34 4	47 7	3 05
Sam.	24	r	St. Timothée, Ev. et M., doub.	7 33 4	49	lever
DIM.	25	vl*	SEPTUAGÉSIME, semid. 2 cl.,	7 32 4	51 5	2 24
Lundi	26	r	St. Polycarpe, E. M., doub.	7 32 4	52 6	3 28
Mardi	27	r	Prière de Notre Seigneur, d.m.	7 32 4	53 7	4 32
Merc.	28	b	Chaire de St. Pierre à Rome, d.m. (du 18)	7 31 4	54 8	5 35
Jeudi	29	b	St. François de Sales, E.D., doub.	7 31 4	56 9	6 37
Vend.	30	r†	St. Martine, V.M., semid.	7 30 4	58 10	0 40
Sam.	31	b	St. Pierre Nolasque, C., doub.	7 28 5	0 11	4 44

A la Saint-Paul s'il fait beau,
Bonne année,

S'il fait vent, menace de pluie.

A la chaire du bon Saint-Pierre

L'hiver s'en va, s'il ne se resserre.

Tel jour de circoncision, tel mois de moisson,

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

7
JANVIER.

1

2

3

4 *Mort de M^{onsieur} Laballe à Trébois*

5

6

7

8 *Enter: de M^{onsieur} Laballe à S^t. Jérôme*

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

soir
soir.

LUNE
L. O

M. M.
0 48
1 48
matin

0 52
1 58
3 08
4 28
5 36
6 46
7 51

couch
7 20
8 41
10 00
11 17
matin

0 31
1 44
2 55
4 04
5 11
6 12
7 05

lever
5 24
6 28
7 32
8 35
9 37
10 40
11 44

FEVRIER



28 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE.

SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ D. Q. le 1, à 11h. 48m. du soir. | ☽ P. Q. le 15, à 1h. 35m. du soir.
 ● N. L. le 8, à 9h. 17m. du soir. | ☾ P. L. le 23, à 2h. 24m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1	vi* SEXAGÉSIME, semid., 2 cl.	7 27	5 1	matin
Lundi	2	b PURIFICATION de la B.V.M., d. 2 cl.	7 26	5 2	0 51
Mardi	3	r De la Passion de N.-S., d. m.	7 25	5 3	2 01
Merc.	4	b St. André Corsini, E et C., doub.	7 23	5 5	3 12
Jeudi	5	r Ste. Agathe, V. M., doub.	7 22	5 6	4 23
Vend.	6	b St. Tite, E. et C., dcub.	7 20	5 8	5 30
Sam.	7	b St. Romuald, abbé, doub.	7 19	5 9	couch
DIM.	8	vi QUINQUAGÉSIME, semid 2 cl. (Sol. Pur.)	7 18	5 11	4 49
Lundi	9	b† St. Raymond de Pena., C., semid.	7 17	5 13	6 12
Mardi	10	b Ste. Scolastique, V. doub.	7 16	5 14	7 36
Merc.	11	vi LES CENDRES.	7 14	5 16	8 57
Jeudi	12	b St. Ildefonse, E. C., doub.	7 13	5 17	10 15
Vend.	13	r De la Couronne d'épines, d. m.	7 11	5 18	11 31
Sam.	14	b St. Cyrille d'Alexandrie E. D., d.	7 9	5 19	matin
DIM.	15	vi* 1 ^{ER} DU CARÊME, semid. i cl.	7 8	5 20	0 45
Lundi	16	b Conversion de St. Paul, d.m. (25 janv.)	7 6	5 22	1 57
Mardi	17	b St. Jean Chrysost., E. et D., d. (27 ja.)	7 4	5 24	3 05
Merc.	18	r Q. Tps. St. Siméon, E. M., doub.	7 3	5 25	4 08
Jeudi	19	vi† De la Férie. (b† T.-S. Sacrement).	7 1	5 27	5 03
Vend.	20	r Q. Tps. Ste. Lance et Sts. Clous, d.m.	7 0	5 28	5 48
Sam.	21	vi† Q. Tps. De la Férie, (b† Imm. Concep.)	6 59	5 30	6 25
DIM.	22	vi* 2 ^{ES} DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 57	5 31	6 56
Lundi	23	b Vigile St. Pierre Damien, E. et D., d.	6 55	5 33	Lever
Mardi	24	r St. MATHIAS, Apôtre, doub. 2 cl.	6 53	5 34	6 27
Merc.	25	b Chaire de St. Pierre à Ant., d.m. (du 22)	6 51	5 35	7 30
Jeudi	26	b† Ste. Marg. de Cortone, P. semid.	6 49	5 37	8 33
Vend.	27	r Du St. Suaire, d. m.	6 47	5 39	9 37
Sam.	28	vi† De la Férie. (†b Imm. Concep.)	6 46	5 39	10 41

La veille de la Chandeleur

L'hiver se passe on prend vigueur.

S'il fait beau à la chandeleur l'hiver durera encore 40 jours.

Si février ne donne ses bourrasques.

Tous les mois de l'année sont courroucés.

Si février n'a ni pluie, ni giboulée,

Tous les mois de l'an seront ennuyeux.

(1) Nous avons indiqué dans le calendrier, entre parenthèses, les jours où les prêtres, s'ils le veulent, peuvent dire les offices votifs, ces offices sont marqués ainsi (b. SS. Anges, —r. SS. Apôtres, etc.) Les lettres b et r indiquent la couleur des ornements : rouges, le mardi et le vendredi : Blancs, les autres jours

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

FÉVRIER.

NS.

du soir.
du soir.

LUNB.

1. L. C.

1. H. M.

1 matin

2 0 51

3 2 01

5 3 12

6 4 23

8 5 30

9 couch

1 4 49

3 6 12

4 7 36

6 8 57

7 10 15

8 11 31

9 matin

0 0 45

2 1 57

4 3 05

5 4 08

7 5 03

8 5 48

0 6 25

1 6 56

3 Lever

4 6 27

5 7 30

7 8 33

9 9 37

9 10 41

ours.

rs où les
marqués
t la cou-
s jours

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

MARS

31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNE DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☉ D. Q. le 3, à 2 h. 43m. du soir. | ☽ P. Q. le 17, à 4h. 16m. du mat.
 ☾ N.L. le 10, à 6h. 56m. du mat | ☿ P. L. le 25, à 8 h. 17m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1 vl	3e DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 44	5 42	11 49
Lundi	2 vl†	De la Férie (b†. SS. Anges.)	6 42	5 43	matin
Mardi	3 vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres.)	6 40	5 44	0 58
Merc.	4 b†	St. Casimir, C., semid.	6 39	5 45	2 07
Jeudi	5 vl†	De la Férie, (b† St. Sacrement.)	6 37	5 47	3 14
Vend.	6 r	Des Cinq Plaies de N. S., d. m.	6 36	5 48	4 14
Sam.	7 r	St. Thomas d'Aquin, C. D. doub.	6 34	5 49	5 05
DIM.	8 vl	4E DE CARÊME, semid. 2 cl. (Sol. S. Jos.)	6 31	5 51	5 46
Lundi	9 b	Ste. Françoise, Ve., doub.	6 29	5 53	couch
Mardi	10 r†	SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	6 25
Merc.	11 vl†	De la Férie, (b† St. Joseph.)	6 25	5 55	7 47
Jeudi	12 b	St. Grégoire, P. et D., doub.	6 24	5 56	9 07
Vend.	13 r	Précieux sang de N. S., ú. m.	6 22	5 58	10 25
Sam.	14 vl†	De la Férie (b†. Imm. Concep.)	6 20	5 59	11 42
DIM.	15 vl	PASSION, semid. 1 cl. (!).	6 18	6 1	matin
Lundi	16 v †	De la Férie.	6 16	6 2	0 55
Mardi	17 b	St. Patrice, E. et C., doub m.	6 14	6 3	2 00
Merc.	18 b	St. Gabriel archange, d. m.	6 11	6 4	2 57
Jeudi	19 b	S. JOSEPH, pat. de l'Egl. Cath. d. 1 cl.	6 10	6 6	3 47
Vend.	20 b	Notre-Dame-de-Pitié, d. m.	6 9	6 7	4 28
Sam.	21 b	St. Benoit, abbé, doub. maj.	6 7	6 8	5 00
DIM.	22 vl	RAMEAUX, 1 cl semid.	6 5	6 9	5 26
Lundi	23 vl	De la Férie.	6 3	6 11	5 49
Mardi	24 vl	De la Férie.	6 1	6 12	lever
Merc.	25 vl	De la Férie.	5 59	6 13	6 25
Jeudi	26 b	JEUDI SAINT, 1 cl.	5 57	6 14	7 29
Vend.	27 n	VENDREDI SAINT, 1 cl.	5 55	6 16	8 34
Sam.	28 b	SAMEDI SAINT, 1 cl.	5 53	6 17	9 41
DIM.	29 b	PAQUES, doub. 1 cl.	5 52	6 18	10 50
Lundi	30 b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 50	6 20	11 59
Mardi	31 b	De l'Octave, }	5 47	6 21	matin

Hêle de mars, pluie d'avril, rosée de mai,

Rendent août et septembre gais

Quand mars fait avril,

L'avril fait mars.

Brouillards en mars, gelées en mai.

Des fleurs en mars ne tiens grand compte.

Les printemps et les étés humides sont

Ordinairement sûrs d'un bel automne.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

MARS.

a.

u mat.
u mat.

LUNE.
L. C.

H. M.

11 49

matin

0 58

2 07

3 14

4 14

5 05

5 46

couch

6 25

7 47

9 07

10 25

11 42

matin

0 55

2 00

2 57

3 47

4 28

5 00

5 26

5 49

lever

6 25

7 29

8 34

9 41

0 50

1 59

matin

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

AVRIL

30 JOURS



CONS. A N. D. AUXILIATRICE.

SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☉ D. Q. le 2, à 1h. 36m. du m.

☽ P. Q. le 15 à 8h. 46m. du s.

☾ N. L. le 8, à 4h. 2m. du s.

☀ P. L. le 24, à 0h 11m du m.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1 b	De l'Octave, } De l'Octave, } De l'Octave, } De l'Octave, }	5 44	6 22	1 05	
Jeudi	2 b	} semid.	5 44	6 23	2 06	
Vend.	3 b		5 42	6 24	2 59	
Sam.	4 b		5 41	6 25	3 43	
DIM.	5 b		1 Pâq. QUASIMODO, doub. [mars.]	5 39	6 27	4 18
Lundi	6 b	ANNONCIATION, 2 cl. (non d'oblig. du 25)	5 37	6 29	4 47	
Mardi	7 b	S. Cyrille, Ev et D., doub (du 20 mars)	5 36	6 30	couch	
Merc.	8 b	St. Isidore, E. et D., doub. (du 4)	5 33	6 31	6 36	
Jeudi	9 †b	Du S. Sacrement, semid.	5 32	6 32	7 56	
Vend.	10 †b	De la Férie, (r† de la Passion.)	5 30	6 33	9 16	
Sam.	11 b	St. Léon le Grand, P. et D., d.	5 28	6 34	10 34	
DIM.	12 b	2 Pâq. STE FAMILLE DE J.M.J., d. 2 cl.	5 26	6 36	11 46	
Lundi	13 b†	St. Herménégilde, M., semid.	5 24	6 37	matin	
Mardi	14 r	St. Justin, martyr, doub.	5 22	6 38	0 50	
Merc.	15 †b	De la Férie. (b† St. Joseph.)	5 20	6 40	1 44	
Jeudi	16 b†	Du St. Sacrement, semid.	5 18	6 42	2 28	
Vend.	17 r†	St. Anicet P. et M simp. (r†. De la Pass.)	5 17	6 43	3 02	
Sam.	18 †b	De l'Immaculée Conception, semid.	5 15	6 44	3 30	
DIM.	19 b	3 Pâq. PATRON. ST. JOSEPH, d. 2 cl.	5 13	6 45	3 54	
Lundi	20 b†	De la Férie, (b† SS. Anges).	5 11	6 47	4 14	
Mardi	21 b	St. Anselme, E. et D. doub.	5 10	6 48	4 33	
Merc.	22 r†	SS. Soter et Caius, PP. et MM. sem.	5 8	6 49	4 52	
Jeudi	23 r†	St. Georges, M. semid.	5 6	6 50	Lever	
Vend.	24 r	St. Fidèle de Sigm., M. doub.	5 5	6 51	7 31	
Sam.	25 r	Rog. St. Marc, Ev'g., d. 2 cl. (proc. rog. vl)	5 3	6 53	8 41	
DIM.	26 b	4 Pâq. Du dimanche, semid. (1)	5 2	6 54	9 51	
Lundi	27 b†	De la Férie. (b† SS. Anges. (2))	5 0	6 56	10 59	
Mardi	28 b	St. Paul de la Croix, C.. doub.	4 58	6 57	matin	
Merc.	29 r	St. Pierre, M., doub.	4 56	6 58	0 02	
Jeudi.	30 b	Ste. Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	0 57	

Première ondée d'avril

Fleur d'avril

Vaut son poids d or.

Tient par un fil.

Avril doux

Saison tardive

C'est un bien partout.

Ne fut jamais oisive.

Ne crois pas de l'hiver avoir atteint la fin

Que la lune d'avril n'ait accompli son plein.

(1) Dans le diocèse de Montréal, N.D. du Bon-Conseil. d. m. (orn. bl.)

(2) Dans le diocèse de Montréal, (r†) SS. Clet et Marcellin, PP. et MM., semid. du 26.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

AVRIL.

du s.
du m.

LUNE.
L. C

H. M.

2 1 05
3 2 06
4 2 59
5 3 43
7 4 18
9 4 47
0 couch
1 6 36
2 7 56
3 9 16
4 10 34
5 11 46
7 matin
8 0 50
0 1 44
2 2 28
3 3 02
4 3 30
5 3 54
7 4 14
8 4 33
9 4 52
Lever
7 31
8 41
9 51
10 59
matin
0 02
0 57

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

semid,

MAI

31 JOURS

CONSACRÉ À MARIE.



SIGNE DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| ☉ D. Q. le 1, à 8h. 57m. du mat. | ☾ P. Q. le 15, à 2h. 10m. du soir. |
| ☽ N. L. le 8, à 1h. 21m. du mat. | ☼ P. L. le 23, à 1h. 31m. du soir. |
| | ☽ D. Q. le 30, à 2 h 0m. du soir. |

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1 r	SS. PHILIPPE ET JAC, Ap., d. 2 cl.	4 54	7 0	1 42	
Sam.	2 b	St. Athanase, E. et D. doub.	4 53	7 1	2 19	
DIM.	3 r	5 Pdq. INV. DE LA STE CROIX, d 2 cl.	4 51	7 3	2 49	
Lundi	4 b	Rog. Ste. Monique Ve., doub.	4 50	7 4	3 15	
Mardi	5 b	Rog. St. Pie V., P. C., doub.	4 49	7 5	3 38	
Merc.	6 r	Rog. Vij. St-Jean dev. la porte lat. d. m	4 47	7 7	4 01	
Jeudi	7 b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 45	7 8	4 25	
Vend.	8 b	App. de St. Michel, Arc., d. m.	4 43	7 9	couch	
Sam.	9 b	St Grégoire de Naz., E. D., d.	4 42	7 10	9 24	
DIM.	10 b	Dim. dans l'Occ. St-Antonin E. C., d.	4 41	7 11	10 34	
Lundi	11 b	St. François Hiéronymo, C., d	4 40	7 12	11 34	
Mardi	12 r†	St. Nérée etc., MM. semid.	4 39	7 13	matin	
Merc.	13 b†	De l'octave semid.	4 37	7 13	0 23	
Jeudi	14 b	St. Octave de l'Ascension, d.	4 36	7 16	1 02	
Vend.	15 b	St. Isidore le laboureur, C., d.	4 35	7 17	1 33	
Sam.	16 r	Jeûne, De la Vigile.	4 34	7 18	1 59	
DIM.	17 r	PENTECOTE, doub. 1re. cl.	4 33	7 19	2 20	
Lundi	18 r	De l'Octave, } 1re. cl.	4 32	7 20	2 39	
Mardi	19 r	De l'Octave, }	4 31	7 20	2 57	
Merc.	20 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave. } semid.	4 30	7 22	3 15	
Jeudi	21 r	De l'Octave. }	4 29	7 23	3 34	
Vend.	22 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave. }	4 28	7 24	lever	
Sam.	23 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave. }	4 27	7 25	7 38	
DIM.	24 b	1 Pent. STE. TRINITÉ, d. 2e cl.	4 27	7 27	8 48	
Lundi	25 b	St. Grégoire VII P. et C., doub.	4 26	7 28	9 55	
Mardi	26 b	St. Philippe de Néri, C., doub.	4 25	7 29	10 54	
Merc.	27 b†	Ste-Marie Mad. de Pazzi, V., semid.	4 24	7 30	11 43	
Jeudi	28 b	FETE-DIEU, 1re cl., (d'oblig.)	4 23	7 31	matin	
Vend.	29 b	De l'Octave } semid.	4 22	7 32	0 22	
Sam.	30 b	De l'Octave }	4 21	7 33	0 53	
DIM.	31 b	2 Pent. S. Ang. de Mérici V., d. (P. du S. S.)	4 20	7 34	1 19	

S'il pleut aux Rogations

Le premier jour ; il pleuvra pendant fenaison;

Le deuxième jour, pendant la moisson ;

Le troisième jour, pendant les vendanges.

Au mois de mai.

Il faudrait qu'il ne plût jamais

Rosée de mai

Vaut chariot de roi.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

MAY.

S

AUX.

. du soir.
. du soir.
. du soir.

. LUNE.
ou. L. C.

M.	H.	M
0	1	42
1	2	19
3	2	49
4	3	15
5	3	38
7	4	01
8	4	25
9	couch	
10	9	24
11	10	34
12	11	34
13	matin	
15	0	23
16	1	02
17	1	33
18	1	59
19	2	20
20	2	39
20	2	57
22	3	15
23	3	34
24	lever	
25	7	38
27	8	48
28	9	55
29	10	54
30	11	43
31	matin	
32	0	22
33	0	53
34	1	19

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

JUIN



30 JOURS

JONS. AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

SIGNE DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

● N. L. le 6, à 11h 32m. du mat. | ☾ P. L. le 22 à 0h. 17m. du mat.
 ☾ P. Q. le 14, à 7h. 39m. du m. | ☽ D. Q. le 28 à 6h 21m. du soir

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 b	De l'Octave, semid. (1)	4 20	7 34	1 43
Mardi	2 b	De l'Octave, semid.	4 20	7 36	2 05
Merc.	3 b	De l'Octave, semid.	4 19	7 37	2 28
Jeudi	4 b	Octave de la Fête-Dieu, doub.	4 19	7 37	2 52
Vend.	5 b	Sacré-Cœur de Jésus d. 1re cl.	4 18	7 38	3 20
Sam.	6 b	St. Norbert, C. P., doub.	4 18	7 38	couch
DIM.	7 vr	3 Pent. Du Dim. (b. Sol. S. C. de Jésus).	4 17	7 39	9 19
Lundi	8 b	N.-D. de Bonsecours, d. m. (du 24 mai)	4 17	7 40	10 14
Mardi	9 r†	SS. Prime et Félicien, MM., s. (r† SS. Ap.)	4 17	7 40	10 59
Merc.	10 b†	Ste. Marguerite, Reine, semid.	4 17	7 41	11 34
Jeudi	11 r	St. Barnabé, Ap. doub. m.	4 17	7 42	matin
Vend.	12 b	St. Jean de St. Facond, C., doub.	4 16	7 42	0 10
Sam.	13 b	St. Antoine de Padoue, C. doub.	4 16	7 43	0 23
DIM.	14 b	4 Pent. St. Basile, É. et D. doub.	4 16	7 43	0 43
Lundi	15 r†	SS. Vite, etc., MM simp. (b† SS. Anges)	4 16	7 44	1 02
Mardi	16 b	St. Jean Frs. Regis, C., doub.	4 16	7 44	1 20
Merc.	17 vr†	De la Férie, (b† S. Joseph).	4 16	7 44	1 38
Jeudi	18 b†	Du St. Sacrement semid.	4 16	7 45	1 58
Vend.	19 b	Ste. Julienne de Falcon., V., doub.	4 16	7 46	2 22
Sam.	20 b†	De l'Imm. Conception, semid.	4 16	7 46	2 53
DIM.	21 b	5 Pent. St. Louis de Gonzague, C., d.	4 16	7 46	3 32
Lundi	22 b†	St. Paulin, E. C, s. (b† SS. Anges)	4 16	7 47	Lever
Mardi	23 vr†	Vig. de St. J. Bte (r† SS. Apôtres)	4 17	7 47	9 38
Merc.	24 b	ST. JEAN-BAPTISTE, 1re cl.	4 17	7 47	10 22
Jeudi	25 b	St. Guillaume, Abbé, doub.	4 18	7 47	10 56
Vend.	26 r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4 18	7 47	11 25
Sam.	27 vr†	Vig. Jeûne, messe de la vigile.	4 18	7 46	11 49
DIM.	28 b	6 Pent. Du Dim. semid. (Sol. S. J.-B.)	4 19	7 46	matin
Lundi	29 r	St. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. d'obl.	4 19	7 46	0 11
Mardi	30 r	Commémoration de St. Paul, d. maj	4 20	7 46	0 33

Quand les mules seront sans vice,
 Les chiens sans puces en juin,
 Et les vipères sans venin
 Les femmes seront sans malice.

Quand il pleut dans la nouvelle lune de juin,
 Il pleut presque tout le mois et les foins sont avariés

(1) Dans le diocèse de Montréal, N. D. de Grâce, d. m. (orn. bl.)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

JUIN.

S

ISSE.
minutes
du mat.
du soir

LUNE.	
L.	C.
m.	H. M.
4	1 43
6	2 05
7	2 28
7	2 52
8	3 20
8	couch
9	9 19
10	10 14
10	10 59
11	11 34
12	matin
12	0 10
13	0 23
13	0 43
14	1 02
14	1 20
14	1 38
15	1 58
16	2 22
16	2 53
16	3 32
17	Lever
17	9 38
17	10 22
17	10 56
17	11 25
16	11 49
16	matin
16	0 11
16	0 33

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

JUILLET

31 JOURS

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG.



SIGNE DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☉ N. L. le 5, à 11h. 4m. du soir. | ☽ P. L. le 21, à 8h. 59m. du soir
 ☽ P. Q. le 14, à 0h. 34m. du mat. | ☾ D. Q. le 27, à 11h. 38m. du s.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1 b	Octave St. Jean-Baptiste, doub.	4 20	7 46	0 56	
Jeudi	2 b	VISIT. DE LA B. V. MARIE, 2 cl.	4 21	7 46	1 22	
Vend.	3 r†	De l'Octave des SS. Apôtres, semid	4 22	7 46	1 52	
Sam.	4 r†	De l'Octave, semid.	4 23	7 45	2 31	
DIM.	5 r	7 Pent. Précieux Sang, d. 2 cl.	4 23	7 45	couch	
Lundi	6 r	Octave de SS. Pierre et Paul, d.	4 24	7 44	8 53	
Mardi	7 b†	SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C., d	4 24	7 44	9 32	
Merc.	8 b†	Ste. Elisabeth, Reine de Portugal, se-	4 25	7 44	10 02	
Jeudi	9 r	SS. Zénon, etc. MM., doub. [mid.	4 26	7 44	10 27	
Vend.	10 r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 42	10 48	
Sam.	11 b†	De l'Imm -Conception, semid.	4 27	7 42	11 06	
DIM.	12 b	8 Pent. St. Jean Gualbert, Abbé, d.(1)	4 27	7 42	11 24	
Lundi	13 r†	St. Annalet, P. M., semid.	4 28	7 41	11 42	
Mardi	14 b	St. Bonaventure, E. D., d.	4 29	7 41	matin	
Merc.	15 b†	St. Henri, Conf., semid.	4 30	7 41	0 01	
Jeudi	16 b	N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4 31	7 40	0 23	
Vend.	17 b†	St. Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	0 49	
Sam.	18 b	St. Camille de Lellis, C. doub.	4 33	7 38	1 23	
DIM.	19 b	9 Pent. St. Vincent de Paul, C., doub.	4 34	7 37	2 07	
Lundi	20 b	St. Jérôme Émilien, C. doub.	4 35	7 36	3 03	
Mardi	21 b†	Ste Praxède, V. s. (r† SS. Apôtres).	4 35	7 35	lever	
Merc.	22 b	Ste. Marie Madeleine, doub.	4 37	7 34	8 54	
Jeudi	23 r	St. Apollinaire, E. M., doub.	4 38	7 33	9 26	
Vend.	24 v†	Vig. de St Jacques (r† Pass. de N. S.)	4 39	7 32	9 52	
Sam.	25 r	St. JACQUES, Ap. 2 cl. (2)	4 40	7 31	10 16	
DIM.	26 b	10 Pent. STE. ANNE, pat. la pr. de Q., i. cl.	4 41	7 30	10 38	
Lundi	27 b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4 42	7 30	11 00	
Mardi	28 r†	SS. Nazaire etc, MM. semid.	4 42	7 28	11 25	
Merc.	29 b	Ste. Marthe, V., semid.	4 44	7 27	11 54	
Jeudi	30 b†	De l'Octave, semid.	4 45	7 26	matin	
Vend.	31 b	St. Ignace, C., doub.	4 46	7 25	0 30	

En juillet, pendant la canicule, absence de rosée, pluie prochaine.

La Saint-Jacques (25) sans pluie, annonce un hiver rude.

Qui veut bon navet

Le sème en juillet.

(1) Dans les provinces de Québec, Montréal et Ottawa (excepté Montréal et Rimouski). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

(2) A. Montréal, S. Jacques, titul. de la cathéd, d. 1 cl. avec oct. (orn. rouges)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

JUILLET.

ES

ON.

a. du soir
n. du s.

L. LUNE
Jou. L. C.

M H M.

46 0 56
46 1 22
46 1 52
45 2 31
45 couch
44 8 53
44 9 32
44 10 02
44 10 27
42 10 48
42 11 06
42 11 24
41 11 42
41 matin
41 0 01
40 0 23
39 0 49
38 1 23
37 2 07
36 3 03
35 lever
34 8 54
33 9 26
32 9 52
31 10 16
30 10 38
30 11 00
28 11 25
27 11 54
26 matin
25 0 30

ochaine.

Montréal et

rn. rouges.)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

AOUT

31 JOURS

CONS. AU S. CŒUR DE MARIE.



SIGNE DE LA VIERGE.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☉ N. L. le 4, à 0h. 18m. du soir | ☽ P. L. le 19, à 4h. 34m. du soir
 ☾ P. Q. le 12, à 4h. 17m. du soir | ☽ D. Q. le 26, à 7h. 15m. du matin

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	O.
Sam.	1 b	St Pierre-ès-Liens, d. m.	4 48	7 24	1 14	
DIM.	2 b	11 Pent. Oct. de Ste-Anne doub.	4 50	7 22	2 05	
Lundi	3 r†	Invention de St-Etienne semid.	4 51	7 21	3 04	
Mardi	4 b	St. Dominique, C., doub. maj.	4 53	7 20	4 09	
Merc.	5 b	N.-D. des Neiges, d. m.	4 53	7 19	couch	
Jeudi	6 b	Transfigur. de N. S., d. m.	4 55	7 17	8 52	
Vend.	7 b	St. Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	9 12	
Sam.	8 r†	Vig. SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	9 29	
DIM.	9 b*	12 Pent. S. Alp. M. de Liguori, E. D. d. du 2	4 58	7 12	9 46	
Lundi	10 r	St. LAURENT, M, doub., 2 cl.	4 59	7 11	10 04	
Mardi	11 r	Ste. Philomène, V. M., doub.	5 17	9 10	10 24	
Merc.	12 b	Ste. Claire, V., doub.	5 27	8 10	10 48	
Jeudi	13 r†	De l'Octave, semid.	5 37	7 11	11 17	
Vend.	14 v†	Jeûne. Messe de la Vigile de l'Assomp.	5 47	5 11	11 55	
Sam.	15 b	ASSOMPTION, 1 cl.	5 57	3	matin	
DIM.	16 b	13 Pent. St. Joachim, d., 2 cl. (Sol. de As.)	5 67	2 0	45	
Lundi	17 r	Octave de St. Laurent, d.	5 77	1 1	47	
Mardi	18 b	St. Hyacinthe, C. doub.	5 86	59	3 00	
Merc.	19 b†	De l'Octave, semid.	5 96	57	lever	
Jeudi	20 b	St. Bernard, Abbé et Doct., d.	5 116	55	7 52	
Vend.	21 b	Ste. Jeanne de Chantal, Ve., doub.	5 126	54	8 17	
Sam.	22 b	Vig. Octave de l'Assomption, d.	5 136	52	8 40	
DIM.	23 b*	14 Pent. T. S. Cœur de Marie, d. m.	5 146	50	9 03	
Lundi	24 r	St. BARTHÉLEMI, Ap., 2 cl.	5 166	48	9 28	
Mardi	25 b†	St. Louis, roi, C., semid.	5 186	46	9 56	
Merc.	26 r†	St. Zéphyrin, P. et M., s. (b. S. Joseph.)	5 196	45	10 30	
Jeudi	27 b	St. Joseph de Cal., C., doub.	5 206	43	11 11	
Vend.	28 b	St. Augustin, E. D., doub.	5 216	41	12 00	
Sam.	29 r	Décollation de St. Jean-B., d. m.	5 226	40	Matin	
DIM.	30 b	15 Pent. Ste. Rose de Lima, V., doub.	5 236	38	0 57	
Lundi	31 b	St. Raymond nonnat, C., doub.	5 246	36	2 00	

De St. Laurent à Notre-Dame

La pluie n'allège pas l'âme.

Année de sécheresse

A toujours fait richesse.

Tel est le quatrième jour de la lune-tel sera la lune entière

A moins que le sixième n'apporte un changement.

A la mi-août

L'hiver se noue.

Beaucoup de poisson

Petite moisson.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

AOUT.

RS

VIERGE.

n. du soir
n. du matin

JUL.		LUNE.	
Cou.	L.	L.	C.
H.	M.	H.	M.
7	24	1	14
7	22	2	05
7	21	3	04
7	20	4	09
7	19	couch	
7	17	8	52
7	16	9	12
7	14	9	29
7	12	9	46
7	11	10	04
7	9	10	24
7	8	10	48
7	7	11	17
7	5	11	55
7	3	matin	
7	2	0	45
7	1	1	47
3	59	3	00
3	57	lever	
3	55	7	52
3	54	8	17
3	52	8	40
3	50	9	03
3	48	9	28
3	46	9	56
3	45	10	30
3	43	11	11
3	41	12	00
3	40	Matin	
3	38	0	57
3	36	2	00

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

sière

SEPTEMBRE

30 JOURS

CONSCRÉ À SAINT MICHEL.



SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

● N. L. le 3, à 3h. 21m. du mat. | ☉ P. L. le 18 à 0h. 9m. du mat.
 ☾ P. Q. le 11, à 6h. 13m. du mat | ☽ D. Q. le 24, à 6h. 13m. du soir.

Jours de la semaine	Cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 b†	S. Gilles, abbé s. (r† SS. Apôtres).	5 26	6 34	3 05	
Merc.	2 b†	St. Etienne, roi, C., semid.	5 28	6 32	4 11	
Jeudi	3 b†	Du S. Sacrement, semid.	5 29	6 30	couch	
Vend.	4 vr†	De la Férie, (r† Passion de N. S.)	5 30	6 28	7 35	
Sam.	5 b†	St. Laurent Justinien, B. C., semid.	5 31	6 27	7 52	
DIM.	6 vr	16 Pent. Du Dim. semid. (1)	5 32	6 24	8 10	
Lundi	7 vr†	De la Férie. (b† SS. Anges).	5 33	6 23	8 29	
Mardi	8 b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl.	5 35	6 21	8 51	
Merc.	9 b	St. Pierre Claver, C., doub.	5 36	6 19	9 17	
Jeudi	10 b	St. Nicolas Tolentin, C., d.	5 37	6 17	9 50	
Vend.	11 b†	De l'Octave, semid.	5 39	6 16	10 33	
Sam.	12 b†	De l'Octave, semid. [la Nat.) (2)	5 39	6 14	11 27	
DIM.	13 b	17 Pent. S. N. de Marie d. m. (sol. de	5 40	6 12	matin	
Lundi	14 r	Exalt. de la Ste. Croix d. m.	5 42	6 10	0 34	
Mardi	15 b	Octave de la Nativité, d.	5 43	6 7	1 51	
Merc.	16 r†	Q. Tps. <i>Jeûne</i> . SS. Corneille et Cyprien,	5 44	6 6	3 13	
Jeudi	17 b	Stigm. de St. François, d. [MM., s.	5 45	6 4	4 37	
Vend.	18 b	Q. Tps. <i>Jeûne</i> St. Joseph de Cop., C., d.	5 46	6 2	6 02	
Sam.	19 r	Q. Tps. <i>Jeûne</i> SS. Janvier, etc., MM., d.	5 48	6 0	lever	
DIM.	20 b*	18 Pent. N. D. des 7 Douleurs, d. m.	5 49	5 57	7 27	
Lundi	21 r	St. MATHIEU, Ap., 2 cl.	5 50	5 56	7 53	
Mardi	22 b	St. Thomas de Vil. E. C., d.	5 51	5 54	8 27	
Merc.	23 r†	St. Lin, P. M., semid.	5 52	5 52	9 07	
Jeudi	24 b	Notre-D. de la Merci, d. m.	5 54	5 50	9 54	
Vend.	25 vr†	De la Férie (r† Passion de N. S.).	5 56	5 48	10 49	
Sam.	26 b†	De l'Imm. Concept., semid.	5 56	5 46	11 51	
DIM.	27 vr	19 Pent. Du Dimanche semid.	5 57	5 45	matin	
Lundi	28 r†	St. Wenceslas M. semid.	5 59	5 43	0 56	
Mardi	29 b	St. MICHEL, et tous les SS. anges, 2 cl.	6 0	5 40	2 03	
Merc.	30 b	St. Jérôme, C. D., doub.	6 2	5 38	3 08	

Si la cigale chante
 N'achète point de blé
 Pour le remettre en vente
 Ou tu seras blâmé.

Du tonnerre en ce mois
 Ce n'est point folie
 Car, cela signifie
 Blés et fruits abondants.

A la Saint-Michel (29) les jours

Egaux aux nuits dans leurs cours.

(1) Dans le diocèse de Montréal, solennité antic. de la Nativité de la Sainte-Vierge.

(2) Dans le diocèse de Montréal, S. N. de Marie, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

SEPTEMBRE.

RS

ANCE.

du mat.
n. du soir.

LUNE.
L. O.

M H. M.

34 3 05

32 4 11

30 couch

28 7 35

27 7 52

24 8 10

23 8 29

21 8 51

19 9 17

17 9 50

16 10 33

14 11 27

12 matin

10 0 34

7 1 51

6 3 13

4 4 37

2 6 02

0 lever

57 7 27

56 7 53

54 8 27

52 9 07

50 9 54

48 10 49

46 11 51

45 matin

43 0 56

40 2 03

38 3 08

la Sainte-

1 cl. avec

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

OCTOBRE

31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS.



SIGNE DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

● N. L. le 2, à 8h. 3m. du soir. | ☉ P. L. le 17, à 8h. 50m. du m.
 ☽ P. Q. le 10, à 6h. 2m. du soir. | ☾ D. Q. le 24, à 9h. 2m. du mat.

Jours de la semaine	CL	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1 b	St. Rémi, É. C., doub.	6 35	37	4 12
Vend.	2 b	SS. Anges Gardiens, doub. maj.	6 45	35	couch
Sam.	3 b†	De l'Imm. Conception, semid	6 55	33	6 16
DIM	4 b	20 Pent. N.-D. du St. Rosaire, d. 2 cl.	6 75	31	6 34
Lundi	5 b	St. François d'Ass., C., doub. maj. (hier)	6 85	30	6 55
Mardi	6 b	St. Bruno, O. doub.	6 95	27	7 19
Merc	7 b†	St. Marc, P. C., simp. (b† S. Joseph.)	6 115	25	7 50
Jeudi	8 b	Ste. Brigitte, Ve., doub	6 125	24	8 29
Vend.	9 r†	SS. Denis, etc, MM., semid.	6 125	21	9 17
Sam.	10 b†	S. Frs de Borgia, C., semid.	6 145	20	10 16
DIM.	11 b	21 Pent. Mat. de la S.V., d. m S. de S. Mich	6 155	19	11 28
Lundi	12 vr†	De la Férie. (b† SS. Anges.)	6 175	17	matin
Mardi	13 b†	St. Edouard, Conf., semid.	6 185	14	0 46
Merc.	14 r	St. Calixte, P. M., doub.	6 205	12	2 07
Jeudi	15 b	Ste. Thérèse, V., doub.	6 215	11	3 29
Vend.	16 vr†	De la Férie (r† Pas. de N.S.)	6 235	9	4 51
Sam.	17 b†	Ste. Hédwidge, Ve, semid.	6 245	7	Lever
DIM	18 r	22 Pent. St. Luc, Evang., 2 cl.	6 255	5	5 51
Lundi	19 b	St. Pierre d'Alcantara, C., doub.	6 265	4	6 21
Mardi	20 b	St. Jean de Cantii, C, doub.	6 285	2	6 58
Merc.	21 r	SS. Ursule, etc, VV. et MM., doub.	6 295	1	7 43
Jeudi	22 b†	Du St. Sacrement, semid.	6 314	59	8 38
Vend.	23 b	T. S. Rédempteur, double majeur.	6 324	57	9 40
Sam.	24 b	St. Raphaël, Archange, d. m.	6 334	55	10 46
DIM.	25 b	23 Pent. Patron de la Ste. V., d. m.	6 354	53	11 52
Lundi	26 r†	St. Evariste, P. et M, s. (b† SS. anges)	6 364	52	matin
Mardi	27 vr†	Vig SS. Simon et Jude. (r† SS. apôt.)	6 384	50	0 57
Merc.	28 r	SS. SIMON et JUDE, Ap., 2 cl.	6 394	48	2 02
Jeudi	29 b†	Du St. Sacrement semid.	6 414	47	3 05
Vend.	30 vr†	De la Férie. (r† Pas. de N.-S.)	6 424	46	4 08
Sam.	31 vr†	Jeûne. Vig. de la Toussaint. (b† Im Conc.	6 434	45	5 12

Si tu laboures mal, tu moissonneras foïn.
 Au moment de la lune pleue petit orage arrose à peine.
 Octobre le vaillant
 Surmène ton paysan.
 Récolte rentrée,
 Récolte sauvée.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

OCTOBRE.

URS

SCORPION.

50m. du m.
2m. du mat.

EIL.		LUNE.	
Cou.		L. C.	
H	M	H.	M.
5	37	4	12
5	35	couch	
5	33	6	16
5	31	6	34
5	30	6	55
5	27	7	19
5	25	7	50
5	24	8	29
5	21	9	17
5	20	10	16
5	19	11	28
5	17	matin	
5	14	0	46
5	12	2	07
5	11	3	29
5	9	4	51
5	7	Lever	
5	5	5	51
5	4	6	21
5	2	6	58
5	1	7	43
4	59	8	38
4	57	9	40
4	55	10	46
4	53	11	52
4	52	matin	
4	50	0	57
4	48	2	02
4	47	3	05
4	46	4	08
4	45	5	12

ne.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

NOVEMBRE



30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG.

SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☉ N. L. le 1, à 1h. 38m. du soir. ☽ P. L. le 15, à 7h. 21m. du soir.
 ☾ P. Q. le 9, à 3h. 52m. du mat ☾ C. D. Q. le 23, à 3h 31m. du mat.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H.	M.
DIM.	1	b 24 <i>Pent.</i> TOUSSAINT, 1 cl.	6 44	4 44	5 00	
Lundi	2	n TRÉPASSÉS, doub	6 46	4 42	5 23	
Mardi	3	b† De l'Octave, semid.	6 48	4 40	5 51	
Merc.	4	b St. Charles Bor., E. C. doub.	6 49	4 39	6 26	
Jeudi	5	b† De l'Octave, semid.	6 51	4 37	7 13	
Vend.	6	b† De l'Octave, semid.	6 52	4 36	8 09	
Sam.	7	b† De l'Octave, semid.	6 54	4 34	9 15	
DIM.	8	b 25 <i>Pent.</i> Octave de la Toussaint, d.	6 55	4 32	10 29	
Lundi	9	b Dédic. de la Bas. de Lat., d.	6 56	4 31	11 46	
Mardi	10	b St. André Avellin, C. d.	6 57	4 29	matin	
Merc.	11	b St. Martin, É. et C., doub.	6 58	4 28	1 04	
Jeudi	12	r† St. Martin, P. M., semid.	7 04	4 27	2 24	
Vend.	13	b St. Stanislas de Kostka, C., doub.	7 14	4 26	3 44	
Sam.	14	b† St. Didace, C., semid.	7 34	4 26	5 05	
DIM.	15	b 26 <i>Pent</i> Purété de la B.V.M. d. m., (1)	7 54	4 25	6 28	
Lundi	16	r St. Josaphat, E. M., doub.	7 64	4 24	lèver	
Mardi	17	b† St. Grégoire Thaum, E. C., semid.	7 74	4 23	5 32	
Merc.	18	b Déd. des B. de St. Pierre et St. Paul, d.	7 84	4 22	6 23	
Jeudi	19	b Ste. Élisabeth de Hongrie, Ve., doub	7 11	4 21	7 23	
Vend.	20	b St. Félix de Valois, C., double.	7 12	4 20	8 28	
Sam.	21	b Présentation de la B.V.M., d. m.	7 13	4 19	9 37	
DIM.	22	r 27 <i>Pent.</i> Ste. Cécile, V. M., doub.	7 14	4 18	10 46	
Lundi	23	r St. Clément, P. M., doub.	7 16	4 18	11 52	
Mardi	24	b St. Jean de la Croix, C., d.	7 17	4 17	matin	
Merc.	25	r Ste Catherine, V. M., doub.	7 18	4 16	0 55	
Jeudi	26	b† Du St. Sacrement, semid.	7 19	4 15	1 57	
Vend.	27	b St. Léonard de Port-Maurice, C. doub.	7 21	4 15	3 00	
Sam.	28	r <i>Vigile</i> SS. Irénée, etc., MM., double.	7 22	4 14	4 04	
DIM.	29	v†* 1ER DIMANCHE DE L'AVEÏT, semid. 1 cl.	7 23	4 13	5 10	
Lundi	30	r St. André. Apôtre, 2 cl.	7 25	4 12	6 18	

A la St-Martin,
 L'hiver en chemin.
 Quand Octobre prend fin.
 La Toussaint est au matin.

A la Ste-Catherine
 Tout bois prend racine.
 En Novembre s'il tonne
 L'année sera bonne.

A la Saint-André: la nuit
 L'emporte sur le jour qui suit.

(1) Dans le diocèse de Montréal, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, d. de 1re cl. avec oct. (orn. bl.)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

NOVEMBRE.

SS

TAIRE.

du soir.
du mat.

LUNE.
L. C.

H. M

4 5 00

2 5 23

0 5 51

9 6 26

7 7 13

6 8 09

4 9 15

2 10 29

1 11 46

9 matin

8 1 04

7 2 24

6 3 44

6 5 05

5 6 28

4 lever

3 5 32

2 6 23

1 7 23

0 8 28

9 9 37

8 10 46

8 11 52

7 matin

6 0 55

5 1 57

5 3 00

4 04

3 5 10

2 6 18

e

tes les

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

DECEMBRE



31 JOURS

C. À MARIE CONQ. SANS PÉCHÉ

SIGNE DU CAPRICORNE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

● N. L. le 1, à 6h. 50m. du mat. ☉ P. L. le 15, à 7h. 58m. du mat.
 ☾ P. Q. le 8, à 0h. 19m. du soir. ☽ D. Q. le 23, à 0h 44m. du mat.
 ● N. L. le 30, à 10h. 25m du soir

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L.	C
			H	M	H.	M.
Mardi	1	vl† De la Férie, (r† des SS. Apôtres.)	7	26	4	12
Merc.	2	r† <i>Jeûne.</i> Ste. Bibiane, V. M., semid.	7	28	4	12
Jeudi	3	b St. François Xavier, C., d. m.	7	28	4	12
Vend.	4	b <i>Jeûne.</i> St. Pierre Chrys. É. D., doub	7	29	4	11
Sam.	5	vl† De la Férie. (†b Imm. Concep)	7	30	4	11
DIM.	6	vl* 2 AVENT. Du Dimanche, sem. 2 cl.	7	31	4	11
Lundi	7	b St. Ambroise, E. D., d.	7	32	4	11
Mardi	8	b L'IMM. CONCEP. d. 1re. cl. d'oblig	7	33	4	11
Merc.	9	b† <i>Jeûne.</i> De l'Octave, semid.	7	35	4	11
Jeudi	10	b Transl. de la S. M. de L., d. m.	7	35	4	11
Vend.	11	b† <i>Jeûne.</i> St. Damase, P. et G., semid.	7	36	4	11
Sam.	12	b† De l'Octave, semid.	7	37	4	11
DIM.	13	vi 3 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7	38	4	11
Lundi	14	b† De l'Octave, semid.	7	39	4	11
Mardi	15	b Octave de l'Imm Concep. d.	7	39	4	12
Merc.	16	r† Q. Tps. <i>Jeûne.</i> St. Eusèbe, E. et M., s	7	40	4	12
Jeudi	17	vl† De la Férie. (1)	7	41	4	12
Vend.	18	b Q. Tps. <i>Jeûne.</i> Expect. de la Ste. V. d. m	7	42	4	12
Sam.	19	vl† Q. Tps. <i>Jeûne.</i> Vig. de S. Thomas. De la F.	7	42	4	13
DIM.	20	vl* 4 AVENT. Du Dimanche, semid.	7	43	4	13
Lundi	21	r St. THOMAS, Ap. 2 cl.	7	43	4	13
Mardi	22	vl† De la Férie.	7	44	4	14
Merc.	23	vl† <i>Jeûne.</i> De la Férie.	7	44	4	15
Jeudi	24	vi <i>Jeûne.</i> Vigile de Noël.	7	45	4	15
Vend.	25	b NOËL. 1re cl. (d'oblig.)	7	45	4	16
Sam.	26	r St. ÉTIENNE M., 2 cl.	7	45	4	17
DIM.	27	b St. JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7	45	4	18
Lundi	28	vl SS. INNOCENTS, MM. 2 cl.	7	46	4	18
Mardi	29	r St. THOMAS de C., M., d.	7	46	4	19
Merc.	30	b Du dim. dans l'octave de Noël, semid.	7	47	4	20
Jeudi	31	b St. Sylvestre, P. O., doub.	7	46	4	20

Qui se chauffe au soleil à Noël le saint jour
Devra brûler du bois quand Pâques aura son tour.

A la Saint-Thomas les jours sont au plus bas.

L'étable au troupeau quand est né décembre

Les gens au repos pour l'année descendre.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'à Noël.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

DÉCEMBRE.

URS

CORNE.

5 minutes

a. du mat.

n. du mat.

m du soir

IL.	LUNE
Cou.	L. C

H. M	H.	M.
------	----	----

12	4	26
----	---	----

12	5	10
----	---	----

12	6	04
----	---	----

11	7	07
----	---	----

11	8	19
----	---	----

11	9	35
----	---	----

11	10	52
----	----	----

11	matin	
----	-------	--

11	0	09
----	---	----

11	1	26
----	---	----

11	2	43
----	---	----

11	4	03
----	---	----

11	5	23
----	---	----

11	lever	
----	-------	--

12	4	07
----	---	----

12	5	04
----	---	----

12	6	09
----	---	----

12	7	18
----	---	----

13	8	27
----	---	----

13	9	35
----	---	----

13	10	41
----	----	----

14	11	44
----	----	----

15	matin	
----	-------	--

15	0	46
----	---	----

16	1	49
----	---	----

17	2	54
----	---	----

18	4	01
----	---	----

18	5	11
----	---	----

19	6	19
----	---	----

20	7	23
----	---	----

20	8	23
----	---	----

ar.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de littérature française, à l'usage de la jeunesse par
UNE RELIGIEUSE URSULINE DU SACRÉ-CŒUR. 1 vol. in-12 cart. 30
cts. J. B. Rolland & fils, libraires-éditeurs.

L'introduction de cet ouvrage dans un grand nombre de maisons
d'éducation des plus importantes prouve son mérite et son utilité.

Il est divisé en trois parties et comprend :

- 1o. Un précis de logique, le style, ses qualités et ses ornements.
- 2o. Les divers genres de composition : la description, l'amplification, la narration, la lettre et le discours oratoire.
- 3o. Les règles de la versification et la définition des différents poèmes : poésies fugitives, petits poèmes et grands poèmes.

L'auteur s'est attaché surtout à la précision et à la clarté, qualités si nécessaires dans les traités élémentaires, et néanmoins si rares. A-t-il atteint son but ? L'accueil si favorable fait à ce travail est la meilleure réponse à cette question.

Blancs pour les Exercices de Tenue des Livres, AVEC LES
PRINCIPES, PAR J. AHERN, PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ A L'ACADÉ-
MIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL.

Le cours est composé de quatre cahiers : *Brouillard, Journal, Grand-Livre* et *Livre de Caisse*, au prix de \$4.00 la douzaine de séries de 4 cahiers.

Les principes de Tenue des Livres de ces cahiers, par un professeur enseignant la comptabilité dans la première institution commerciale de Montréal, ne peuvent manquer d'être à la portée des élèves. La manière claire et précise avec laquelle ces principes ont été préparés rendra de grands services aux instituteurs et facilitera aux élèves l'étude de la Tenue des Livres si nécessaire aujourd'hui.

Une collection spécimen de ces cahiers sera expédiée franco par la poste, à Messieurs les Instituteurs, pour le prix de 35 centins.

Nouvelle Carte de la Puissance du Canada. — Comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Edouard, Terre-Neuve et une partie des États-Unis. — Cette carte est gravée avec soin par les premiers artistes d'après les cartes les plus récentes publiées par les Gouvernements du Canada et des États-Unis. Texte en français, format : 26 par 38 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, chaque, \$2.00.

Géographie Moderne (nouvel abrégé de), à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes. Neuvième édition mise au courant des connaissances géographiques actuelles. In-12 cartonné, toile anglaise, 40 centins.

Géographie moderne (éléments de), à l'usage des écoles élémentaires. Nouvelle édition revue par l'auteur, avec questionnaire. In-12, cartonné, 12 centins.

J. B. ROLLAND & FILS, EDITEURS

6 à 14 Rue Saint-Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRES & LÉGENDES

LE CHANOINE DE CAMBREMER.

La Normandie est fertile en légendes, et c'est en traversant dernièrement la ville de Bayeux que je recueillis celle du chanoine de Cambremer.

Le Chapitre, sans doute à cause de son humeur un peu tracassière, avait été condamné en cour de Rome à y envoyer chaque année l'un de ses membres pour chanter l'épître de la messe de minuit, sous peine pour le chanoine désigné à cet effet de payer une très forte amende.

On était en l'an 1537 et jusque-là cette pénitence avait été fidèlement exécutée. Quand vint le tour de maître Jean Patyr, chanoine de la prébende de Cambremer, de se diriger vers la Ville Sainte, notification lui en fut faite, mais, un peu frondeur de nature, redoutant un long voyage en si froide saison, il fit la sourde oreille. Les jours succédaient aux jours et il ne parlait point de départ. Ses collègues le raillaient de sa paresse, mais il laissait dire, tant et si bien que, la veille de Noël, il se chauffait encore fort tranquillement au coin de son feu. Le doyen du Chapitre lui adressa ce jour-là, après vêpres, de vifs reproches sur sa coupable négligence.

Troublé et presque repentant, il rentra chez lui, prit à peine le temps de souper, et se retira tout soucieux dans sa chambre. Il était plus que temps de prendre un parti. Les chemins de fer n'étaient pas inventés ; eussent-ils été qu'il n'avait plus matériellement le temps d'arriver à Rome pour minuit. Que faire ? Puisque les hommes, avec leurs lents moyens de locomotion, ne pouvaient réparer son imprudent retard, il s'adressa au diable. Il l'appelle donc, Satan arrive en grande hâte.

— Il faut, lui dit-il, que tu me portes cette nuit même à Rome, (et cherchant dans son esprit ce qu'il y a de plus rapide au monde), nous voyagerons, ajouta-t-il, en *pensée de femmes*, cela sera plus rapide que le vent. Attends-moi sous les orgues de la cathédrale. Ce soir, à neuf heures, je veux être sur ton dos. Le diable accepta,

CHARADE No 1.

Mon premier aux petits oiseaux
En cage sert de nourriture.
Mon second, d'autres animaux
Fait d'ordinaire sa pâture.
Si j'avais mon tout en argent
Je serais très content.

Pour réponse à la charade No 1, voir l'*Almanach Agricole*.

mais il posa une condition au chanoine.—Tout le temps que je serai à ton service, lui dit Satan, il faudra que tu trouves moyen de m'occuper. Si tu me laisses une minute seulement d'oisiveté, tu m'appartiendras.

Le bon chanoine hésita un instant. Il voulait bien se servir du diable, mais risquer de lui appartenir, jamais, oh ! non, jamais.

Cependant la nécessité était pressante et comptant sur son imagination, qui était fertile en expédients, il accepta.

Il se rendit à la cathédrale, entonna le *Domine labia* des Matines, puis rejoignit sa monture, qui avait été fidèle au rendez-vous.

Il s'installa le plus commodément possible sur le dos du diable et donna sans plus tarder le signal du départ.

Aussitôt il fut enlevé dans les airs et avec une rapidité vertigineuse, emporté vers le midi. Les lumières des grandes villes passaient sous lui comme des feux-follets.

Le voici sur la mer. Satan qui trouvait sans doute son fardeau un peu lourd, s'ingénia de mille manières pour s'en débarrasser. Il improvisa un distique latin dont le sens est toujours le même, qu'on en commence la lecture soit à droite, soit à gauche.

Signa te, signa, temere me tangis et angis ; Roma tibi subito mortibus ibil, amor.

Ce qui signifie en français : " En vain tu me talonnes et me presses, signe-toi, signe-toi ; ainsi, grâce à ma course rapide, Rome, l'objet de tes vœux, sera soudain devant toi. "

Mais le chanoine qui savait ce qu'un signe de croix opère sur le diable, se garda bien de se signer : il n'avait nulle envie que sa monture le jetât à l'eau pour se sauver.

—Va, lui dit-il, et vite encore !

Le voici à Rome. Il arrive au moment où l'on chante l'introit de la messe de minuit.

Maitre Jean Patyr sauta lestement en bas de sa monture, et il allait sans plus de cérémonie donner l'ordre au diable de l'attendre à la porte de l'église, lorsque celui-ci rappela les termes de leur marché.

—Que vais-je faire jusqu'à ton retour ? lui dit-il.

—Dépave la ville, lui répondit le chanoine.

Il pensait l'occuper ainsi de longues heures et il entra dans la basilique. Mais il avait affaire à un habile ouvrier, et le *Gloria in excelsis* n'était pas achevé quand, sous la figure d'un enfant de chœur, Satan s'approcha du chanoine et vint lui dire à l'oreille que la ville était dépavée.

—Eh bien, va la repaver, lui répondit maître Jean Patyr.

Le diable se mordit les lèvres, et s'en alla en pestant et en

Le syndic d'une faillite et son copain dressent l'inventaire du failli.

LE SYNDIC.—Inscrivez une bouteille de Porto.

LE COPAIN (débouchant et flairant la bouteille).—Mais c'est du marsola !

Dix minutes après.

LE SYNDIC.—Inscrivez : une bouteille vide,

jurant
phra
dans

Ap

trouv
qu'à
Quar
Sa
Patyr
tout-
voix

—

C'é
savai
le fro
et l'o
tion.

son p
son e

—

que r
mout

Le
trouv
longu

Le
il dem

Bayet

Il fit

aperç
feu, q

par u
où le

vrage
aband

Not

route
comm

Ses co
avait

Jean

—

Pour

jurant qu'il aurait raison de ce rusé chanoine. La première phrase de l'Épître n'était pas achevée qu'il revenait lui souffler dans l'oreille ;

—C'est fait, j'attends tes ordres.

Après un moment de réflexion :

—Ecoute, lui dit maître Patyr, va chez le boucher voisin, tu trouveras à son éta! la peau d'un mouton noir, prends-la, il faut qu'à force de la frotter dans les eaux du Tibre tu la blanchisses. Quand elle sera comme neige tu me l'apporteras.

Satan fut un peu désappointé de ce nouveau travail ; maître Patyr se crut en sûreté et continua sa lecture. Mais il lui sembla tout-à-coup qu'un léger nuage passa entre lui et le livre, et une voix murmura :

—La voilà.

C'était en effet la peau du mouton devenue blanche. Satan savait la chimie. Hélas ! que faire ? Une sueur froide perlait sur le front de maître Jean Patyr. Tous les yeux s'arrêtaient sur lui et l'on se demandait d'où pouvait venir son trouble et son hésitation. Il ne savait plus qu'inventer. Que ne pouvait-il envoyer son persécuteur au diable ? Enfin une idée lumineuse surgit dans son esprit.

—Près de cette église, lui dit-il, habite un usurier dont je veux que tu blanchisses la conscience comme tu as blanchi la peau du mouton.

Le diable se sentit battu et sortit la tête basse. Il chercha et trouva l'usurier, mais son âme était si noire que la besogne fut longue et difficile, aussi l'Épître s'acheva-t-elle en paix.

Le chanoine alla ensuite déposer ses ornements à la sacristie où il demanda à voir le titre original en vertu duquel le Chapitre de Bayeux était obligé d'envoyer un chanoine à Rome tous les ans. Il fit mine de l'examiner avec beaucoup d'attention, mais, ayant aperçu un brasero, il se retourna brusquement et le jeta sur le feu, qui le consuma en un instant. Profitant de la stupeur causée par un acte si hardi, il s'échappa et courut sur les bords du Tibre, où le diable travaillait avec ardeur à blanchir son usurier. L'ouvrage n'avançait guère, et lorsqu'il aperçut maître Jean Patyr, il abandonna sa lessive.

Notre chanoine enfourcha prestement sa monture et reprit la route de la Normandie. Il entra dans la cathédrale de Bayeux comme on achevait Laudes. Son voyage avait duré quatre heures. Ses confrères l'entourèrent et lui demandèrent ironiquement s'il avait bien dormi.

Jean Patyr, sans se fâcher de leur moquerie, leur raconta les

CHARADE No 2.

Doublez mon premier
Vous aurez mon entier.
Doublez mon deuxième
Vous l'aurez tout de même,

Pour réponse à la charade No 2, voir l'*Almanach Agricole*.

détails de son étonnant voyage et comment il les avait délivrés d'une servitude humiliante. On rit beaucoup de l'aventure. Son heureux dénouement fit pardonner le peu d'orthodoxie du moyen employé.

Le diable désappointé, renonça pour toujours à voiturier par air et par mer, à l'heure où la course, des gens d'église, reconnaissant qu'il n'y a rien à gagner avec eux et qu'il faut faire une grande différence entre le malin esprit et un esprit malin.

(GEORGE DE BOISSONNET.)

Dialogue entre un professeur de mathématiques et son élève :

—De 6 ôtez 3.

—M'sieur, je ne sais pas.

—Voyons : tu as 6 pommes, je t'en demande 3, combien en reste-t-il ?

—Il m'en reste 6.

—Mais non, puisque je t'en demande 3.

—Oui, mais moi je ne vous les donne pas.

PRÉSENCE D'ESPRIT.

Un ambassadeur de Charles-Quint près de l'empereur turc Soliman II, ayant été invité à une audience générale du Sultan s'y rendit, et s'aperçut, dès son arrivée, qu'on avait préparé des sièges pour tous les assistants, sauf pour lui. Il pensa que les Turcs avaient voulu ainsi montrer leur mépris pour le souverain qu'il représentait, mais cachant son mécontentement pour ne pas exciter de trouble, il se dépouilla immédiatement de son grand manteau, le plia en plusieurs doubles, le déposa par terre et en fit un siège.

Quand l'audience fut terminée, il se leva, prit congé du monarque, et laissant son manteau à l'endroit où il l'avait placé, il sortit de la salle sans se retourner.

—Seigneur, lui dit un officier, n'avez-vous pas oublié votre manteau ?

—Non, répliqua-t-il, je ne l'ai pas oublié, car les sujets du roi mon maître n'ont point l'habitude de porter leur siège sur leurs épaules.

Cette réponse fut rapportée à Soliman. Celui-ci, loin d'en être irrité, conçut, à partir de ce jour une haute estime pour l'homme et l'ambassadeur.

CHARADE No 4.

Mon premier du bon Lafontaine

Était un des amis ;

Pourquoi donc sommes-nous ses mortels ennemis ?

Mon second sort d'une fontaine

Du matin jusqu'au soir, du soir jusqu'au matin.

Mon entier sert, sur les monts, dans la plaine,

A niveler le terrain.

Pour réponse à la charade No 4, voir l'*Almanach Agricole*.

UNE PENSÉE ET UN CONSEIL.

Définition du *ménage* par un notaire qui habite avec sa belle-mère :

“ Une damnation entre vifs. ”

CALVITIE PRÉCOCE.

On causait calvitie devant Calino.

—C'est étonnant, disait quelqu'un : il y a des gens qui sont chauves à 25 ans.

—Ça n'a rien de curieux ! riposte Calino. Moi, en venant au monde, je n'avais pas un seul cheveu sur la tête.

LA SCIENCE AMUSANTE.

Vous êtes aveugle—simple supposition—et vous désirez savoir l'heure. Rien de plus facile,

Vous demandez l'heure à un voyant de vos amis.

Il vous répond qu'il est 1 heure 20 minutes, par exemple.

Aussitôt sans perdre un instant, vous saisissez votre montre et la remontez à fond.

La transformation est alors opérée et vous êtes en possession d'une montre à répétition qui vous donnera l'heure à tout instant à votre volonté, grâce aux notions d'arithmétique qui vous ont été inculquées dès votre jeune âge.

Le soir, en effet, désirant savoir l'heure, vous reprenez votre montre et remontez à fond en comptant les bruits du cliquet.

Vous comptez 45 bruits, par exemple. Sachant que 9 bruits du cliquet correspondent à 100 minutes, vous en concluez que vous faites le remontage. Il s'est écoulé 5 fois 100 minutes ou 8 heures 20 minutes et que par conséquent, il est 1 heure 20 minutes plus 8 heures 20 minutes, c'est-à-dire 9 heures 40.

Plus tard, dans la nuit, pendant un nouveau remontage à fond vous comptez 27 bruits, vous en déduisez qu'il est 9 heures 40 plus 3 fois cent minutes ou 5 heures, c'est-à-dire 2 heures 40.

A l'auberge du quartier juif.

—Monsieur l'aubergiste, ces draps ne sont pas propres.

—C'est vrai.....Mais la nuit ça ne se voit pas.

CHARADE No 3.

Au jugement dernier
Je plaindrai mon premier ;
Il ira dans mon entier

Avant même

Que s'écoule mon deuxième.
Mais oncque il n'en sortira
Quand celui-ci finira.

Pour réponse à la charade No 3, voir l'*Almanach Agricole*.

LES DEUX R'FONDUS

On voit bien souvent des jeunes filles qui marient de vieux maris. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Je ne me prononce pas sur cette haute question d'économie politique et administrative. Je constate seulement qu'en règle générale les jeunes filles qui se montrent parfois si revêches et si difficiles, sont contentes assez de prendre le premier venu. Il leur faut un homme pour ne pas entrer dans l'armoire de Sainte-Anne. Eh bien, en voilà un.....

Il a quarante ans, cinquante ans, soixante ans, qu'importe, voilà un homme.

Donc, deux jeunes filles, que je ne nommerai pas, par respect pour le beau sexe, avaient épousé deux vieux maris. Soit dit à l'avantage de ces derniers, c'étaient deux fleurs d'homme, tout ce qu'il y a de bon, de brave, d'honnête.

Les deux maris étaient tellement aimables, qu'ils laissaient toute liberté à leurs épouses. Voulaien-elles un pouff ?..... Voici un pouff !—Voulaien-elles une confection ?..... Voici une confection. Avaient-elles rêvé un chapeau, le plus excentrique de tous les chapeaux, des médaillons, des bagues, des bracelets ! Tout cela leur était donné.

Qu'elles étaient heureuses !

Pardon, elles n'étaient pas heureuses.

Les maris avaient beau épuiser leur bonté et leur prodigalité, les jeunes épouses étaient dans la tristesse et la misère leurs maris étaient vieux. Et plus d'un fois il était arrivé qu'on leur avait posé cette question épouvantable : Madame, ce monsieur qui vous accompagne, c'est sans doute monsieur votre père ? Horreur, trois fois horreur ! Il fallait donc changer cet état de chose.

Or, ne voilà-t-il pas qu'un jour un fondeur de cloche vint dans le pays, s'offrant à mettre à neuf toutes les cloches de la localité.

Bravo ! les deux épouses ont trouvé le nœud de l'énigme !

Elles vont trouver le fondeur et le supplient à deux genoux, comme les femmes savent si bien supplier, de vouloir refondre leurs maris.

Le fondeur était embarrassé. On le serait encore à moins.

Mais les jeunes épouses supplient tant, que l'artiste accepta moyennant bon salaire.

—Prenez garde, mesdames, s'écria-t-il en signant le contrat de fonte, d'avoir à vous repentir.

—Non, non, s'écrient les deux sottes en chœur, nous voulons de jeunes maris.

Les deux hommes acceptant à la prière de leurs épouses de se laisser refondre.

Le jour convenu arrive. Le fondeur empoigne les deux indivi-

Petite définition d'un philosophe.

“ La vie est un chemin de fer ; les années en sont les stations, la mort, la gare d'arrivée, et les médecins, les chauffeurs ! ”

lus et les jette dans le moule où l'on fond la matière des cloches. Les deux femmes surveillaient l'opération et demandaient à chaque instant :

— Ça va-t-il ? Ça réussit-il ?

Et le fondeur de répondre :

— Parfaitement, à merveille.

— Tant mieux ! Oh ! le plus beau jour de notre vie !

Quelques heures se passent et le fondeur présente aux jeunes dames, deux maris tout chaud fondus, tout frais.

Mon Dieu, qu'ils étaient beaux.

Je ne puis exprimer ici le bonheur des deux jeunes épouses.

Au moins maintenant elles pourront sans rougir se promener au bras de leurs maris.

Mais le bonheur ne fut pas de longue durée.

En retrouvant la jeunesse et la beauté, les maris perdirent leur bonté et devinrent plus prétentieux.

Les dames avaient été maîtresses, elles avaient porté les culottes ; les maris réclamèrent leurs droits et leurs culottes.

Les dames demandèrent encore des robes et des bracelets, mais les maris répondirent par un non bref et catégorique.

Les dames essayèrent la résistance, et le martinet et le manche à balai commencèrent leur office.

Bref, voilà nos dames devenues plus malheureuses que jamais.

Elles allèrent alors retrouver le fondeur, et se jetant à ses pieds elles le supplièrent de refondre leurs maris et de les rendre tels qu'ils étaient auparavant.

Le fondeur leur répondit :

— Avec du vieux je sais faire du nouveau, mais voilà tout. Mon art ne va pas plus loin. Je vous avais averties d'avance, mes chères dames, je vous avais dit : Craignez qu'en les refondant vous n'ayez des maris plus difficiles. Tout ce que vous avez de mieux à faire c'est de prendre patience.

Chères lectrices, ne vous avisez jamais de faire refondre vos maris, vous tomberiez de mal en pire.

Et vous qui n'avez pas encore allumé votre chandelle au diable, pardon à l'hyménée, choisissez toujours de manière à n'être jamais tentées plus tard de remettre vos maris à neuf et de les faire refondre.

Un homme averti en vaut deux.—Une femme sur ses gardes en vaut quatre.

LE REMÈDE

X..... consulte un de ses amis sur le traitement qu'il doit faire suivre à sa belle-mère.

— Faut-il m'adresser à un allopathe ou à un homéopathe ?

— Peuh ! ils ne valent guère mieux les uns que les autres ; les premiers tuent leurs malades et les autres les laissent mourir.....

— Alors je prendrai un allopathe ; la pauvre femme souffrira moins.

Réponse à l'énigme No 10 de l'*Almanach Agricole*.

SILENCE

L'HABITUDE

On disait à Platon qui voulait qu'on reprit un jeune enfant d'une petite faute qu'il venait de commettre ;

—Mais c'est si peu de chose !

—C'est peu de chose, il est vrai, répondit-il, mais ce n'est pas peu de chose que l'habitude.

Tous nos penchants ont une forte tendance à devenir des habitudes, et c'est pour cela que, s'ils sont mauvais, il faut les combattre dès qu'on les aperçoit, de peur d'avoir à lutter plus tard contre la force de l'habitude et contre celle du penchant.

L'EAU DE LA MER

Un jeune enfant demandait à madame D..... de quelle couleur était l'eau de la mer.

—Ma foi, répondit-elle, je ne l'ai jamais vue, mais elle doit être noire.

—Pourquoi noire ?

—Dame ! depuis le temps que j'entends dire qu'on y jette l'ancre.

Au jeu des petits papiers.

—Qu'est-ce que le Nécessaire et le Superflu ?

—Le Nécessaire, c'est le contentement.

Quand on n'a pas le Superflu, on n'est pas content.

Quand on n'est pas content on n'a pas le Nécessaire.

Donc, le Nécessaire, c'est le Superflu !

D.—Connaissez-vous rien de plus entêté qu'une chèvre ?

R.—Oui, deux chèvres.

En classe :

L'INSTITUTEUR.—Emile, récitez votre leçon.

L'ÉLÈVE.—La cigale ayant chanté

Tout l'été

Se trouva.....se trouva

L'INSTITUTEUR.—Se trouva fort dépourvue.....

L'ÉLÈVE.—Eh bien ! mais, si vous le savez, ce n'est pas la peine que je vous le dise.

Voici trois façons d'écrire la même phrase.

Cet homme est énormément bête.

Cet homme est énorme et m'embête.

Cet homme est ténor mais m'embête.

CHARADE No 5.

De mon deuxième

Remplissez mon premier

Vous aurez mon entier

Et vous boirez à même.

Pour réponse à la charade No 5, voir l'*Almanach Agricole*,

On vient d'unir une jeune fille à un veuf, et le coup's sort de la mairie.

— Ne trouvez-vous pas, demande distraitemment le mari à la nouvelle épousée, que ça été plus long que la première fois ?

Au jeu de petits papiers :

Qu'est-ce que vous ne pouvez jamais voir et qui est cependant toujours devant vous ?

— Votre avenir ! !

On causait du docteur Z. dans un salon.

Très contesté, le docteur Z.

Il a ses fanatiques qui le proclament génial.

Il a ses détracteurs qui l'échinent sans pitié.

L'un des premiers s'entretenait avec l'un des seconds.

Quel médecin ! Quelle science ! On n'en revient pas.

C'est justement ce que je lui reproche.

Nos enfants terribles :

Le petit Marius a entendu dire que son père avait souvent mal aux cheveux des suites d'une orgie de la veille.

Hier, il va chez un de ses oncles, qui est chauve comme le dôme des Invalides.

— T'es pas comme papa, toi, lui dit-il, tu n'as jamais mal aux cheveux !

LE PRIX DU TEMPS

Le premier devoir de l'homme qui veut vivre et bien vivre c'est de ménager son temps. Une seconde dit-on c'est peu de chose, mais avec les secondes on fait les minutes, avec les minutes, les heures et avec les heures, les jours.

Un des plus grands magistrats de l'ancienne France, le chancelier d'Aguesseau avait épousé une femme qui avait toutes les vertus, mais, comme il n'y a pas de lumière sans ombre, la chancelière avait un petit défaut : elle était toujours en retard. Elle appartenait à cette race de gens malheureux qui sont venus au monde un quart d'heure trop tard et qui courent toute leur vie après ce maudit quart d'heure sans pouvoir jamais le rattraper.

Le chancelier avait fait des observations inutiles. En désespoir de cause il fit mettre dans la salle à manger un pupitre, une plume, de l'encre et du papier blanc et avant le déjeuner et le dîner il écrivait. Il a fait ainsi tout un livre.

Laboulaye.

CHARADE No 6.

Mon premier charme les oreilles

Quand il est bien exécuté ;

Mon secor ! afflige les vieilles.

Pour pratiquer mon tout, il faut être éhonté.

Pour réponse à la charade No 6 voir l'*Almanach Agricole*.

Entendu dans une auberge de campagne :

Un voyageur se plaint d'avoir été pendant toute la nuit dévoré par les insectes.

—Dites donc, savez-vous qu'elles sont belles, par ici, les pu-
naises ?

L'aubergiste, avec un ton de douce satisfaction.

—On me les a demandées pour les exposer au concours d'ani-
maux gras ?

L'instituteur :

—Un de vous pourrait-il me citer un exemple de ce qu'on
appelle une grande plaie ?

L'évêve.

—Les leçons.

POÉSIE ROYALE.

On a souvent parlé de Marie Antoinette musicienne, mais qui
connait Marie Antoinette poète ? Voici pourtant d-s vers de cette
reine, les premiers qui aient été découverts :—

Qu'écrirez-vous sur ces tablettes ?
Quels secrets leur confierez-vous ?
Ah ! sans doute elles furent faites
Pour les souvenirs les plus doux.
En attendant qu'à cet usage
Ce souvenir soit employé,
Qu'il soit permis à l'amitié
D'en remplir la première page

Ces vers sont écrits de la main de la reine sur un agenda qui a
appartenu au comte de Tersen, à côté d'une miniature de la
reine, signée Boquet, 1788.

A l'école.

—Quel est le pluriel de "enfant" ?

—Jumeaux ! monsieur, s'écrie une des folles têtes de la classe.

A l'Ecole de médecine :

L'Examineur—Comment reconnaitriez-vous, monsieur, l'a-
cide prussique au milieu d'autres substances ?

Le Candidat—En le faisant respirer à un ami. Si celui-ci
tombait foudroyé ce serait de l'acide prussique !

EN POLICE CORRECTIONNELLE.

Une jeune fille comparait comme témoin.

Le président l'interroge :

—Quel métier faites-vous ? Vous rougissez ?

—Non, Monsieur, je blanchis.

Et tout l'auditoire d'éclater de rire.

Réponse à l'énigme No 9 de l'*Almanach Agricole*.

CISEAUX.

DE LA RAILLERIE.

On peut apprendre à lire et à écrire, mais on ne peut pas apprendre à railler ; il faut pour cela un don tout particulier de la nature, et, à vrai dire, je trouve heureux celui qui ne veut pas l'acquérir : le caractère de railleur est dangereux ; quoique cette qualité fasse rire ceux qu'elle ne mord pas, elle ne nous prouve néanmoins aucune estime.

MOYEN DE GUÉRIR LES ANTIPATHIES.

Il arrive souvent qu'une personne vous inspire une antipathie, c'est-à-dire un sentiment de répugnance ou même une sorte d'inimitié qui vous rend sa présence pénible. Il faut se guérir d'une semblable disposition, car, dans l'intérêt de son propre bonheur, chacun doit chercher à aimer tout le monde, ou du moins à ne voir personne avec déplaisir, sans de justes motifs. Un savant très distingué de notre temps indiquait dernièrement un moyen de cure complète dont il avait fait l'épreuve sur lui-même : " Je rencontrais souvent à l'Académie, disait-il, un petit homme d'un visage ingrat, que je ne pouvais regarder sans qu'aussitôt tout mon corps ne fût agité d'une inquiétude douloureuse ; j'étais obligé de lui tourner le dos ou de baisser les yeux pour qu'il ne s'aperçût point de la mauvaise impression qu'il faisait sur moi. La situation devenait chaque jour de plus en plus insupportable, car il venait assidûment à la Bibliothèque, et semblait me chercher avec l'empressement que j'aurais voulu mettre moi-même à le fuir. A la fin, songeant un matin dans mon lit, je jetai un cri de joie : j'avais trouvé un expédient qui devait chasser mon antipathie, et, dans le cours de la semaine, je l'exécutai avec succès. Je parvins à rendre un service à cet homme, peu de chose à la vérité, mais il fut obligé de m'exprimer sa reconnaissance. Son visage alors me parut beau et aimable : depuis ce temps, je ne le vois jamais venir à moi sans un sentiment de plaisir.

COUDRE.

Sydney Smith exprimait le regret de n'avoir point su coudre ou broder. Il attribuait la bonne humeur et la sérénité de beaucoup de femmes à la facilité qu'elles ont de pouvoir varier leurs occupations et au sentiment qu'elles ont d'être sans cesse plus ou moins appliquées à quelque chose d'utile. Cette pensée nous paraît juste. Les soirées les plus agréables, par exemple, ne sont-elles point celles où se mêle aux plaisirs de la conversation l'intérêt de petits travaux qui ne captivent pas trop l'esprit, couture, broderie, dessin, ou de temps à autre de courtes lectures ou de discrètes réminiscences musicales. Dans de pareilles réunions il n'y a rien de tendu, de monotone ; on s'y sent plus à l'aise, et l'on y évite les difficultés de parler et d'entendre parler pendant des heures enfiévrées, sans éprouver d'ennui ou sans s'exposer à des contradictions et à des discussions souvent pénibles.

Méthode de Calligraphie

PAYSON, DUNTON & SCRIBNER

COURS PRIMAIRE

Nouvelle édition avec avis et notes explicatives traduits en français.

Cette méthode comprend 7 cahiers :

Nos 1 et 2, cahiers tracés.—On enseigne à l'élève dans ces cahiers, à former les lettres ; il est formé à tous les mouvements requis pour cela en suivant des modèles corrects. Ce sont des exercices propres à délier les muscles ; ils apprennent aussi à l'élève à concentrer ses premiers efforts sur les points élémentaires.

Nos 1½ et 2½ n'ont point été tracés afin de donner à l'élève l'occasion de pratiquer seul les exercices précédents et de le laisser peu à peu à ses propres ressources.

Nos 3, 4, et 5.—Ces cahiers renferment les combinaisons les plus difficiles des lettres dans les mots et des mots dans les phrases et conduisent l'élève à l'acquisition d'une écriture régulière et élégante.

Ces cahiers se vendent au prix réduit de **50 centins la douzaine.**

Ce qu'il faut pour bien écrire.

Trois choses indispensables à l'écriture (le papier, la plume, l'encre), contribuent chacune selon ses qualités à en faciliter la beauté et la régularité. Le plus brillant succès sera infailliblement obtenu en faisant usage :

1o. **Des Papiers de la Cie de Papier Rolland**, dont la supériorité est reconnue par tous les gouvernements et toutes les institutions de la Puissance.

2o. **Des Plumes de la célèbre Fabrique de Blanzv, Poure & Cie**, renommée dans le monde entier pour l'excellence des qualités et la grande variété de ses modèles, s'adaptant à tous les genres d'écriture.

3o. **Des fameuses Encres Toiray-Maurin**, nuances diverses, recommandables à toutes les classes de la société, sous le double avantage d'être toujours très fluides et de conserver à l'écriture sa beauté primitive en ne lui laissant jamais subir aucune décoloration.

J. B. ROLLAND & FILS, ÉDITEURS.

6 à 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands,

LE RESPECT.

Dans un discours sur le respect, un éloquent professeur recommande aux jeunes gens de cultiver en eux non-seulement les signes extérieurs qui traduisent "le sentiment de la supériorité d'autrui," mais encore et surtout le sentiment de la supériorité du vrai, du bien, du beau, dans leur essence infinie ou dans leurs manifestations relatives, et la conscience de notre subordination nécessaire tant à l'ordre social qu'à l'ordre moral absolu.

Gœthe, a ajouté le professeur, écrivait, dix ans avant sa mort, à la comtesse Auguste de Stolberg : "J'ai toujours porté mon regard vers ce qu'il y a de plus élevé."

Sans doute, la sottise présomption et le vain orgueil sont détestables, mais il est bon, dans son for intérieur se croire quelque chose et de regarder toujours plus haut : c'est l'effort qui améliore, c'est la tendance à s'élever qui perfectionne. Acquérir ainsi des droits à sa propre estime et à celle des autres, c'est se créer une noblesse, et noblesse oblige. Estimons-nous, nous osons en avoir le droit ! "N'étouffez pas en vous, a dit encore le professeur, un sage esprit de critique ; n'allez pas jusqu'au fétichisme, mais, pénétrez-vous de respect pour tout ce qui en est digne."

"Respectez-vous vous-même, respectez les autres parce qu'ils sont vos semblables et vos égaux devant Dieu. Respectez ceux qui ont droit à votre reconnaissance, vos parents, vos maîtres ; respectez la loi, l'autorité et tous ceux qui la représentent ; respectez tout ce qui traduit une idée noble ou touchante, l'enfant, la femme, le vieillard, respectez tout ce qui mérite estime, considération ou honneur, les opinions sincères, la parole donnée, le travail, la pauvreté honnête ; respectez tout ce qui est digne d'admiration, le talent, le génie, la gloire nationale, la vertu, le dévouement ; respectez ce qui est au-dessus de tout cela même et le rend respectable, l'éternelle justice, l'immuable vérité, l'infinie bonté, la parfaite beauté, l'idéal en un mot ; respectez la Divinité en elle-même et dans ses œuvres. Arrachez-vous aux plaisirs grossiers ou vulgaires ; arrachez-vous souvent à la sphère agitée où vous vivez, et transportez-vous dans ces régions seules et lumineuses où l'âme retrouve le calme et la force avec la foi et l'élévation. "En haut les cœurs !" *Sursum corda!* Que votre activité suive cette direction de votre pensée ! Appliquez-vous aux œuvres qui s'inspirent de ces grands sentiments ; ce sont celles qui rapprochent et unissent les hommes en les élevant : ce sont les œuvres véritablement humaines dans le grand sens du mot."

Les inventions utiles, ainsi que les semences des végétaux, croissent et mûrissent sans bruit : les fruits en sont cueillis sans peine, et le vulgaire en jouit sans s'informer comment ni d'où les viennent, et sans imaginer ce qu'elles ont coûté.

(BALLY-ASTRONOMIE)

AU DINER DE NOCE.

On parle longévité.

—Dans notre famille, dit belle-maman, on vit très vieux. Ainsi mon père qui était pharmacien est mort centenaire.

Le gendre, d'un ton de reproche :

—Ah ! vous ne m'aviez pas prévenu !.....

EN WAGON.

Un train à la gare du C. P. R. est prêt à partir.

G..... qui est un pêcheur à la ligne enragée, a pris place, avec tous ses engins de pêche, dans un char où se trouvent plusieurs chasseurs.

—Messieurs, fait le conducteur, en s'adressant aux voyageurs, afin de prévenir tout accident, le règlement exige que les armes soient déchargées.

Au même instant on voit G..... enlever discrètement les hameçons de sa ligne.

UN MOT D'ENFANT.

—Maman, demande Toto, est-ce que le docteur a apporté le nouveau petit frère ?

—Oui, mon enfant.

—Et où l'a-t-il pris ?

—C'est le bon Dieu qui le lui a donné.

...Ah ! je comprends : le bon Dieu donne les enfants aux médecins quand ils sont petits et les médecins les lui renvoient quand ils sont devenus des hommes.

TEMPUS FUGIT.

Bien des personnes s'imaginent que le temps marche avec une vitesse incalculable.

Demandez, à l'improviste à n'importe qui :

Combien s'est-il écoulé de minutes depuis la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'à la fin de l'année 1889 ?

Si vous n'avez pas affaire à un polytechnicien—et encore !— nous parions qu'on vous répondra :

—Combien de minutes ?...Oh ! des milliards et des milliards!...

Eh bien ! on sera tout étonné d'apprendre qu'il ne s'en est pas même écoulé un seul milliard.

Le calcul vient d'être fait par un allemand, un bavaois de Munich,—il n'y a qu'eux pour ces jeux de patience—et le résultat a été tout à fait inattendu.

En effet, 1889 années de 365 jours font 689,485 jours, et, en y ajoutant un jour par chacune des 460 années bissextiles, on trouve

Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer ses torts ; car faire de pareils aveux, c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier.

POPE.

689,945 jours, soit 16,558,680 heures et 993 millions 520,800 minutes.

Il manque donc encore 6,479,200 minutes pour le milliard qui sera atteint seulement le 28 avril 1902, à 10 heures 40 minutes du soir.

UN JOLI MOT D'AVEUGLE.

Une jeune fille, qui lui parlait pour la première fois, s'étonnait qu'il eut deviné qu'elle était femme et blonde.

—J'ai vu cela, lui dit l'aveugle, à la couleur de votre voix.

ENTRE PROFESSEUR ET ÉLÈVE.

LE PROFESSEUR. — Maintenant, mon petit ami, dites-moi ! Qu'est-ce que la mémoire ?

TOMY (après un moment de réflexion).—C'est avec quoi on oublie.

L'AUTEUR DES STROPHES DU "NOËL" D'ADAM.

Qui ne connaît le fameux Noël d'Adam !

Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle !

Portées sur les ailes de cette puissante musique, ces belles strophes braveront les siècles. Mais si personne n'ignore le nom du compositeur qui a adopté une mélodie magistrale à de beaux sentiments exprimés en bon vers, l'auteur de ces derniers est beaucoup moins connu ! c'est M. Placide Cappeau de Roquemauresur-Rhône, près Avignon. Dans ces derniers temps, M. Cappeau avait renié les principes de sa jeunesse et recherchait toutes les occasions d'affirmer ses tendances révolutionnaires. Or, comme dans ce monde-là, les sentiments exprimés dans les strophes du "Minuit, chrétiens," ne sont guère de mode, le malheureux auteur pour passer l'éponge de l'oubli sur cette peccadille de sa jeunesse, en était venu jusqu'à donner de Noël une édition complètement remaniée et altérée, s'accordant avec ses convictions nouvelles et les idées de son parti ! Mais le Rédempteur qu'il avait chanté l'attendait sur son lit de mort et lui réservait une grâce suprême, sans doute en récompense de cet acte de foi de sa jeunesse. M. Placide Cappeau est mort naguère, béni et fortifié à sa dernière heure par la visite de celui dont il avait dit :

Le Rédempteur a brisé toute entrave ;

La terre est libre et le ciel est ouvert !

Il voit un frère où n'était qu'un esclave ;

L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer.

Qui lui dira notre reconnaissance ?

C'est pour nous tous qu'il naît, qu'il souffre et meurt.

Peuple, debout ! chante ta délivrance !

Noël ! Noël ! chantons le Rédempteur !

Qu'un autre te loue, et non pas ta bouche ; que ce soit l'étranger, et non pas tes lèvres.

LE COQ DU CLOCHER.

Prédicateur et sentinelle, voilà son rôle et qui pourrait lui reprocher de ne pas le remplir ?

En tournant au gré des vents sur sa chaire de granit, le coq rappelle à chacun son inconstance dans les choses de Dieu, sa facilité à subir l'influence du souffle des passions, à se laisser entraîner à tout vent de doctrine.

Au milieu de ces fluctuations de l'esprit et du cœur, la foi, fondement nécessaire de la vie chrétienne, peut braver longtemps, comme la tour des basiliques les coups de vent, les intempéries des saisons ; mais un temps vient où elle est ébranlée et menacée de ruine. Tout est à refaire. Je l'entends aussi ce coq prédicateur rappeler au pécheur, du haut de son trône de pierre, la chute de l'apôtre infidèle, son repentir, ses larmes, son amour, son pardon.

Il lui dit : " Comme celui à qui mon chant rendit la réflexion, rentre en toi-même, sois docile à la voix de la grâce ; pleure, aime et ton maître deviendra ton ami. "

A tous les fidèles le coq dit : " A mon exemple, veillez. " Aux indifférents aux endormis " Réveillez-vous, vous qui dormez. " Aux pasteurs des âmes : " Veillez sur vous-mêmes de crainte qu'après avoir prêché aux autres, vous ne soyez vous-mêmes reprouvés. Veillez aussi sur tout le troupeau qui vous est confié. Comme moi, veillez le jour, veillez la nuit parce que vous aurez à rendre compte à Dieu de ces âmes dont vous avez la charge. "

Aux pasteurs, le coq de nos flèches dit encore : " Imitiez ma hardiesse et mon exactitude. Je chante à mes heures sans que rien puisse me condamner au silence, que rien aussi n'enchaîne votre parole. "

M. Chataignier, rue de la Planchette, se mariait naguère à Mlle Poirier, rue du Copeau.

Le parrain, jovial menuisier, prononça un petit discours de circonstance.

" Mes enfants, dit-il, vous voilà liés par des chênes indissolubles. Quoique peuplier aux exigences d'un discours; je ne serais pas assez platane pour me taire. Je n'ai plus comme vous des cheveux d'ébène. Je suis penché comme le bouleau et ma tête tremble ; c'est ainsi que plus tard il vous faudra hêtre. En attendant soyez noyer dans la joie, vous avez du pin sur la planche. Que votre existence soit pleine sur la terre et sureau. Prenez racine pour faire une souche durable et soyez toujours du bois dont on fait les bons ménages. "

L'argent perd plus d'âmes que le fer ne tue de corps.

Quelquefois on reconuait que la personne dont on médit le plus dans un cercle est celle qui a le meilleur caractère, de même que souvent le fruit le plus exquis d'un arbre est celui que le bec des oiseaux a le plus impitoyablement déchiré.

(SWIFT).

A L'ÉCOLE.

LE PROFESSEUR.—Pourquoi, en parlant de l'Amérique, dit-on les Etats-Unis ?.....

L'ÉLÈVE.—Parce que ce pays étant situé sur le bord de la mer est entièrement dépourvu de montagnes.

LE PROFESSEUR (d'un air digne et sévère).—Et vous jeune Collasson, dites-nous qui a fait le ciel et la terre..... Voyons répondez ?

COLLASSON.—(près de pleurer).—Ce n'est pas moi, monsieur... je ne le ferai plus !

UN PLAIDEUR.

Un plaideur cherche quelqu'un dans les corridors du Palais. Il s'égare dans le dédale de passages et d'escaliers, et, trouvant devant lui une porte, il essaie de l'ouvrir.

—On ne passe pas par là, lui dit un huissier, cette porte est condamnée.

—Ils ont condamné même les portes, s'écrie le plaideur.

ETYMOLOGIE DU MOT "TOAST"

C'est au seizième siècle, à la cour de Henri VIII, roi d'Angleterre, que la coutume de porter les toasts se généralisa et se répandit dans le peuple.

À la cour du roi Barbe-Bleue on remplissait avec un vin rare une coupe, dans laquelle on mettait un morceau de pain rôti : le roi élevait cette coupe, buvait le premier, et la passait ensuite au convive placé à sa droite, qui buvait, et la passait de même à son voisin. Lorsque le liquide était absorbé, le dernier personnage qui avait la coupe mangeait le pain rôti. Cela s'appelait porter un toast.

Dans la suite, le pain rôti fut supprimé, mais le mot resta.

DES CARESSES DANS LA FAMILLE.

Nos amitiés les plus vraies semblent avoir besoin d'être ranimées par des manifestations extérieures ; aussi les caresses excitent-elles plus vivement la tendresse qui nous porte à les prodiguer. L'enfant caressant est plus aimé de ses parents et les aime davantage ; parcequ'il réveille plus souvent l'affection dans leur cœur et dans le sien. Par malheur, l'âge efface insensiblement cette habitude ; devenus grands, nous avons honte de la naïveté de nos expansions ; nous ne nous apercevons pas que la froideur extérieure dont nous nous enveloppons alors nous passe bientôt jusqu'au cœur. De là quelquefois l'indifférence qui s'établit entre les membres d'une même famille : de là cette désaffection ré-

Un ivrogne faisait cette réflexion !

Un cru, c'est du vin. Une crue, c'est de l'eau. Donc, l'eau est le féminin du vin. Donc, quand les débitants mêlent l'eau au vin, ça devrait s'appeler un mariage et non pas un baptême.

médit le
actère, de
celui que
SWIFT).

ci-proche qui les sépare, vers le milieu de la vie, et les rend étrangers l'un à l'autre, sinon hostiles. Que l'on cherche bien, et l'on verra que peut-être du premier jour où l'on a oublié d'embrasser son père ou sa sœur, à son lever, on a commencé à les moins aimer. A force de supprimer l'expression d'une émotion, l'homme s'en désaccoutume ; au contraire, la manifestation apparente d'un sentiment, l'entretient, la surexcite, l'exalte, comme l'exercice du corps le rend plus fort et plus souple, comme l'usage de la parole accroit l'énergie de l'esprit. Aussi la perte des habitudes caressantes de l'enfance est-elle un grand malheur dans nos mœurs ; car c'est une des causes les plus propres à détruire l'affection de famille, qui est la plus douce, la plus sûre et la plus constamment bienfaisante de toutes les amitiés.

DE L'ESPRIT D'ORDRE.

C'est un préjugé malheureusement accrédité que l'esprit d'ordre n'appartient qu'aux âmes étroites. Aussi, s'accuse-t-on dans le monde, de manquer d'ordre, comme on s'accuse d'être trop bon, trop franc, trop sensible, avec cette orgueilleuse humilité qui n'est qu'un appel indirect aux éloges. Il y a dans cette opinion une dangereuse erreur. On n'a pas compris que si, chez les gens médiocres, l'esprit d'ordre dégénérerait en ridicules minuties, il fallait en accuser le caractère de ces gens et non l'habitude de tout mettre à sa place. Ce n'est pas celle-ci qui rétrécit les âmes ; ce sont au contraire, les âmes sans élévation qui la font naître, en ne l'appliquant qu'aux petites choses, mais le même emploi que certaines personnes font d'une qualité ne préjuge rien contre la qualité elle-même. Loin d'être incompatible avec le développement de l'intelligence, l'esprit d'ordre le seconde et le facilite ; il établit dans notre entendement une sorte de service régulier de toutes nos facultés que double la puissance de chacune d'elles, en ne les faisant agir qu'à leur tour et en temps convenable. Mais c'est principalement sur le bonheur qu'il a une immense influence. Il range la vie comme une maison bien tenue dans laquelle le propriétaire trouve toutes ses aises ; il prévient les regrets et assure l'avenir. Enfin mille exemples que nous avons sous les yeux, dans le monde, nous prouvent que l'esprit d'ordre peut, à la longue, remplacer l'intelligence, la force, l'activité, toutes les qualités qui nous aident à frayer notre chemin dans l'existence, tandis qu'aucune de celle-ci ne peut le remplacer. Les dons naturels ou acquis sont arriver au succès ; mais l'esprit d'ordre seul rend le succès profitable.

La paresse rend tout difficile, le travail rend tout aisé : celui qui se lève tard s'agite tout le jour et commence à peine ses affaires quand il est déjà nuit.

FRANKLIN.

Entre bourgeois :

- Figurez-vous que, ce matin, je me suis réveillé tout bête.
- Et comment vous étiez-vous couché ?
- Comme à l'ordinaire

Quar
marteau

LES DROITS DE LA FEMME.

Ce qu'ils sont ici-bas, les saints droits de la femme,
Les voici : c'est le droit d'ouvrir au bien son âme ;
De rendre purs les cœurs où le mal vient germer,
Le droit de consoler de prier et d'aimer.

C'est le droit d'essuyer et de sécher les larmes ;
Le droit de dissiper les naissantes alarmes ;
D'accorder au méchant un pardon généreux,
Et de rasséréner le front du malheureux.

C'est le droit de veiller sur la suprême couche,
De ranimer les cœurs lorsque la mort les touche ;
Et quand tous les espoirs se sont évanouis,
D'offrir l'espoir du ciel aux regards éblouis.

C'est le droit d'empêcher toute chute trop prompte ;
C'est le droit d'arracher le coupable à sa honte,
Et pour le relever de lui tendre la main ;
Le droit de consoler la veuve et l'orphelin.

C'est le droit d'entraîner dans la route suivie
Par Celui qui, pour eux, un jour donna sa vie,
En leur montrant le ciel plein d'anges triomphants,
Les cœurs immaculés des tout petits enfants.

C'est le droit d'allumer au cœur la sainte flamme ;
Le droit, vers un grand but, de diriger toute âme ;
Et d'ouvrir, par de là notre horizon terni,
A son vol radieux les champs de l'infini !

C'est le droit, — ici-bas, s'oubliant elle-même, —
De vivre et de mourir enfin pour ceux qu'elle aime ;
Et d'embellir, pour eux, le terrestre séjour
De son plus doux sourire et de ses chants d'amour.

Femmes ! ils sont là les droits dont tu dois faire usage.
Bénis la mission qui t'échut en partage,
Car aucun rôle n'est plus noble que le tien.
Va ! n'en rêve pas d'autre et ne demande rien.

Toujours fidèle au but que le Seigneur t'impose
Sans murmure accomplis ce rôle en toute chose,
Cultive tes talents, l'œil fixé sur l'azur,
Et des devoirs présents fais ton bonheur futur.

PROVERBE ARABE.

Quand vous êtes enclume, prenez patience ; quand vous êtes
marteau, frappez droit et bien.

BIBLIOGRAPHIE.**BLANCS POUR LES EXERCICES DE GRAMMAIRE.**

APPROUVES PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Cette série de cahiers comprend cinq numéros :

No 1.— Exercices sur le Nom, l'Article, l'Adjectif et le Pronom.

No 2.— Exercices sur le Verbe, l'Adverbe, la Préposition, la Conjonction et l'Interjection.

No 3.— Exercices sur les différentes règles de la Syntaxe.

No 4.— Exercices sur l'accord du Participe, les remarques particulières sur certains verbes et la Ponctuation.

No 5.— Exercices sur l'Analyse logique.

Prix : \$1,00 la douzaine de chaque cahier.

Nous enverrons une collection spécimen de cette série de cahiers à MM. les instituteurs sur réception de 45 centins.

Voici une série de cahiers qui est appelée à rendre de grands services aux instituteurs et à faciliter aux élèves l'étude de la Grammaire.

C'est une méthode dont l'application tiendra l'esprit des élèves bien autrement en éveil, que des pages de Grammaire apprises par cœur d'une manière trop souvent machinale.

Ces cahiers s'adaptent parfaitement à toutes les Grammaires.

J. B. ROLLAND & FILS, 6 à 14 rue St-Vincent, Montréal.

Leçons élémentaires de Logique pratique, spécialement rédigées pour les pensionnats, par l'abbé Sylvain. Ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque d'Avignon, 1 vol. in-18 cart; 30 cts. J. B. Rolland & fils, libraires-éditeurs.

Voici des pages qui viennent modestement se présenter aux personnes vouées à l'enseignement et à celles qui vont finir leur éducation.

Dépouillées de toutes les divisions et de tous les termes scientifiques, afin de ne pas effrayer une jeune imagination, remplies de conseils pratiques dus à l'expérience, réduites aux questions qui ont un rapport direct avec la vie ordinaire, ces pages ne sont pas le fruit de la science; il y a eu presque plus de bonheur que de travail à les réunir.

Elles ne prétendent pas non plus rendre savants ceux qui les étudieront; leur but en s'offrant à la jeunesse pour qui elles furent uniquement rédigées, est de donner un peu plus de force à la volonté et peut-être d'arrêter la mobilité de leur esprit.

Lisez, étudiez jusqu'à la fin; accueillez ces leçons avec l'avidité du chercheur d'or, ramassant, malgré leur grossièreté apparente, toutes les parcelles de terre qu'il soupçonne recéler un peu de la poussière qu'il ambitionne.

Je n'ose pas vous dire: il y a de l'or dans ces pages; mais telles qu'elles sont, vous saurez, si vous le voulez, vous les rendre utiles. N'est-ce pas le rayon de soleil, qui donne à la goutte de rosée l'éclat du diamant? (Extrait de l'*Avant-propos*.)

tion
pou
PRO

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

Mani
Color
Ile du
Les T

Doux

—Tie

—Il n

—Ah

—Dar

phe, les

NOTES SUR LE CANADA.

Le tableau suivant donne la proportion, par tête, de la population estimée au revenu et à la dépense ordinaires (fonds consolidé) pour chaque année, depuis la Confédération.

PROPORTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES ORDINAIRES, PAR TÊTE,
DE LA POPULATION.—1868-89.

Année finissant le 30 Juin.	Population estimée.	Revenu par tête.		Dépense par tête.	
		\$	cts	\$	cts
1868	3,371,594	4	05	4	00
1869	3,412,617	4	21	4	11
1870	3,454,248	4	29	4	15
1871	3,518,411	5	50	4	44
1872	3,610,992	5	74	4	87
1873	3,668,220	5	67	5	23
1874	3,825,305	6	33	6	10
1875	3,886,534	6	34	6	10
1876	3,949,163	5	72	6	20
1877	4,013,271	5	50	5	86
1878	4,078,924	5	49	5	76
1879	4,146,196	5	43	5	90
1880	4,215,389	5	53	5	90
1881	4,345,809	6	82	5	87
1882	4,430,395	7	54	6	11
1883	4,517,176	7	92	6	36
1884	4,605,654	6	92	6	75
1885	4,695,864	6	98	7	46
1886	4,793,403	6	92	8	13
1887	4,875,035	7	23	7	31
1888	4,972,101	7	22	7	38
1889	5,075,855	7	60	7	27

Manitoba, non compris dans la population estimée avant 1871.					
Colombie-Anglaise, " " " "	"	"	"	"	1872.
Ile du Prince-Edouard " " " "	"	"	"	"	1874.
Les Territoires, " " " "	"	"	"	"	1881.

Deux jeunes femmes feuilletent un album de photographies.

—Tiens, voilà le portrait de Mme X.....

—Il n'est pas réussi.

—Ah ! voici son mari.....il est mieux.

—Dame ! vous savez que dans la vie, comme chez le photographe, les hommes sont toujours plus faciles à attraper.....

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU CANADA.

La valeur totale des importations, des exportations et la somme perçue comme droits de douane en 1889, comparées avec 1888 étaient comme suit :—

	Importations	Exportations	Droits perçus
1888.....	\$110,894,630	\$90,203,000	\$22,209,641
1889.....	115,224,931	89,189,167	23,784,523

Il y a donc eu une augmentation dans la valeur des importations de \$4,330,301 et une diminution de \$1,013,833 dans la valeur des exportations, soit une augmentation de \$3,316,468 dans le commerce, tandis que l'augmentation dans la somme perçue s'est élevée à \$1,574,882.

OPÉRATIONS POSTALES EN CANADA COMPARÉES ENTRE 1868 ET 1889.

L'état comparatif suivant démontre non-seulement l'extension des opérations postales, mais aussi l'augmentation dans l'efficacité du service depuis 1868 et fait voir qu'une plus grande quantité de matière postale est transportée moyennant une même somme de dépenses :—

Année	Nombre de bureaux	Nombre de bureaux de mandats d'argent	Milles de routes postales	Milles parcourus	Montant payé pour le transport des mailles	Nombre de lettres, etc.	Nombre de journaux, etc.	Coût total par tête
1868	3,638	515	27,674	10,622,216	\$ 543,109	18,100,000	18,884,800	\$ c. 0 31
1889	7,838	993	56,835	25,756,678	1,789,670	112,023,000	87,832,256	0 73

La mémoire, comme les livres qui restent longtemps renfermés dans la poussière, demande à être déroulée de temps en temps; il faut, pour ainsi dire, en secouer les feuillets, afin de la trouver en état au besoin.

SÉNÉQUE.

Réponse à l'énigme No 7 de l'*Almanach Agricole*.

GENDARME

**CONSOMMATION ANNUELLE PAR TÊTE EN CANADA DES SPIRITUEUX,
VINS, BIÈRE ET TABAC, DE 1868 à 1889.**

ANNÉE.	SPIRITUEUX.	VIN.	BIÈRE.	TABAC.
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Livres.
1868	1.60	0.17	2.26	1.73
1878	0.96	0.09	2.16	1.97
1888	0.64	0.09	3.24	2.09
1889	0.77	0.09	3.26	2.15
Moyenne.....	1.18	0.14	2.63	2.11

D'après les chiffres ci-dessus, la consommation des spiritueux est décidément moins forte qu'elle n'était en 1868, mais un peu plus qu'en 1888. La consommation du vin a également diminué, mais celles de la bière et du tabac ont augmenté.

TABLEAU COMPARATIF SUR LA DURÉE DES TRAVERSÉES.

EN 1867-68 ET EN 1888-89 :—

SAISON D'HIVER.

ANNÉE.	Moyenne de la traversée à Liverpool.			Nombre de passagers.	Quantité de barils.	Moyenne de la traversée à Portland.			Nombre de passagers.	Tonneaux de fret.
	j.	h.	m.			j.	h.	m.		
1867-68	10	12	44	1,026	169,375	12	12	0	4,399	16,095
					*	A Halifax				
1888-89	8	23	30	1,517		9	16	30	6,433	43,883

* Le gros de la cargaison a été chargé à Portland et à Baltimore.

SAISON D'ÉTÉ.

	j.	h.	m.			A Québec.				
1868	9	20	34	5,044	241,877	10	15	57	14,073	28,398
1889	8	20	14	5,569	693,880	9	3	24	13,119	53,457

La plus courte traversée de Québec à Liverpool en 1868, eut lieu en 8 jours, 14 heures et 15 minutes, et en 1889 elle eut lieu en 7 jours, 18 heures et 50 minutes. Dans cette dernière année la traversée de Liverpool à Québec a été faite en 7 jours, 18 heures et 25 minutes; mais en règle générale, les traversées en allant vers l'est sont les plus rapides.

EXPORTATIONS DE CHEVAUX, DE BÊTES À CORNES ET DE MOUTONS,
1874-1889.

Il y a eu une augmentation dans le nombre de bêtes à cornes, et une diminution dans le nombre de chevaux et moutons exportés du Canada en 1889, comme on le verra par le tableau suivant qui donne des détails de ce commerce d'exportation depuis 1874 :-

CHEVAUX, BÊTES À CORNES ET MOUTONS EXPORTÉS DU CANADA,
1874 A 1889.

ANNÉE FINIS- ANT LE 30 JUIN.	CHEVAUX.		BÊTES À CORNES.		MOUTONS.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
1874	5,339	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564
1875	4,382	460,672	38,968	823,522	242,438	637,561
1876	4,299	442,338	25,357	601,148	141,187	507,538
1877	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	583,020
1878	14,179	1,273,728	29,925	1,152,334	242,989	699,337
1879	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	308,093	988,045
1880	21,393	1,880,379	54,944	2,764,437	398,746	1,422,830
1881	21,993	2,094,037	62,277	3,464,871	354,155	1,372,127
1882	20,920	2,326,637	62,106	3,256,330	311,669	1,228,957
1883	13,019	1,633,291	66,396	3,898,028	308,474	1,388,056
1884	11,595	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,605
1885	11,978	1,554,629	143,003	7,377,777	335,043	1,261,071
1886	16,525	2,147,584	91,866	5,825,188	359,407	1,182,241
1887	18,779	2,268,833	116,274	6,486,718	443,495	1,592,167
1888	20,397	2,458,231	100,747	5,012,713	395,074	1,276,046
1889	17,767	2,170,722	102,919	5,708,126	360,131	1,263,125
Total...	227,500	25,055,470	1,092,893	55,815,989	4,967,284	17,649,290

On pourra se faire une idée de l'importance de ce commerce quand on verra que la valeur des chevaux, bêtes à cornes et moutons exportés pendant les seize dernières années a atteint la somme énorme de \$98,520,749, et comme le démontre le tableau ci-dessus, le commerce va toujours en augmentant.

PRODUCTION DE LA HOUILLE EN CANADA, 1888.

Le tableau suivant indique la quantité de houille produite par chaque province en 1888 :—

	TONNES DE 2,000 LBS.	VALEUR.
		\$
Nouvelle-Ecosse.....	1,989,263	3,108,224
Colombie Anglaise.....	548,017	1,957,204
Territoires du Nord-Ouest.....	115,124	183,354
Nouveau-Brunswick.....	5,730	11,050
Total.....	2,658,134	5,259,832

LECTURES EN FAMILLE.

On ne songe pas assez à l'influence que peuvent avoir les lectures de famille bien suivies et bien dirigées. Outre qu'elles créent des habitudes d'intérieur, en réunissant à certaines heures fixes ceux qui habitent sous le même toit, elles agissent sur eux tous en même temps, et en augmentant le nombre de leurs points de contact, resserrent nécessairement les liens de parenté. A la longue, la communauté d'instruction et d'émotion qui résulte de ces lectures appareille les esprits et les cœurs. On vit dans une même atmosphère de pensées et l'on se comprend réciproquement, parce que l'on a puisé aux mêmes sources ses doctrines. De même qu'au physique, l'hygiène et les habitudes d'une famille finissent par influencer sur tous ses membres et leur donnent des besoins pareils de nourriture, de vêtements et d'habitation ; de même la communauté d'un régime moral doit leur infiltrer des doctrines et des affections semblables. Faire nos lectures en famille, c'est habituer nos esprits à prendre leurs repas en commun.

Trois beaucoup et trois peu sont pernicieux à l'homme : beaucoup parler et peu savoir, beaucoup dépenser et peu avoir, beaucoup se croire et peu valoir.

PRODUCTION DU PHOSPHATE EN CANADA.

La production totale du phosphate en 1889, a été de 33,198 tonnes ; la plus grande quantité qui ait été produite, d'après les rapports suivants :—

Exportées en Europe.....	23,542 tonnes.
“ aux Etats-Unis.....	4,176 “
Consommés au pays.....	480 “
Quantité dans les mines.....	5,000 “
	33,198

Presque toute la quantité exportée en Europe, était pour l'Angleterre.

TABLEAU COMPARATIF DE LA VALEUR DES PÊCHERIES DU CANADA,
PAR PROVINCES, 1888 ET 1889.

PROVINCES	VALEUR.	
	1888	1889
	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	7,817,031	6,346,722
Nouveau-Brunswick.....	2,941,863	3,067,039
Québec.....	1,860,013	1,876,194
Ile du Prince-Edouard.....	876,862	886,431
Colombie Anglaise.....	1,902,195	3,348,068
Ontario.....	1,839,869	1,963,123
Manitoba et les Territoires du N.-Ouest	180,677	167,679
	17,418,510	17,655,256

Il n'y a personne qui n'ait en soi quelque chose de bon, qui peut devenir excellent, s'il est cultivé.

(SAINT-ÉVREMOND).

Le malheur est bon à deux choses : à éprouver les amis, et à épurer la vertu.

Réponse à l'énigme No 8 de l'*Almanach Agricole*.

CARTE.

Gr'd
et J

Afgha

Allem
Autric

Belgiq
Brésil

Bulgar

Chine
Danem
Egypte

Espagn

Etats-U
d'A

France

Grèce

Hollan

Italie...

Japon

Maroc

Mexique

Montén

Pérou...

Perse...

Portuga

Rouman

Russie..

Servie..

Suède &

Suisse...

Tunis ...

Turquie

Zanziba

SOUVERAINS DES PRINCIPAUX PAYS, 1890.

PAYS.	NOMS.	Année de naissance.	TITRES.	Année de l'avènement au pouvoir.
Gr'de-Bretagne et Irlande.	Victoria.....	1819	Reine de Grande-Bretagne et d'Irlande.	1837
	“	Impératrice des Indes.	1877
Afghanistan.....	Abdurrhaman Khan.....	Emir d'Afghanistan...	1880
Allemagne.....	Guillaume II.....	1859	Emper. d'Allemagne..	1888
Autriche-H'grie.	Francis Joseph I... ..	1830	“ d'Autriche..	1848
	“ “	Roi deH'grie etBohême	1867
Belgique.....	Leopold II.....	1835	Roi des Belges.....	1865
Brésil	General Deodora...	Président des E.-Unis.	1889
	da Fonseca.....	du Brésil.....	
Bulgarie.....	Ferdinand de Saxe Cobourg... ..	1861	Prince	1887
Chine	Kuang Hsu.....	1871	Empereur de Chine....	1875
Danemark	Christian IX.....	1818	Roi de Danemark.....	1863
Egypte.....	Mohammed Tewfik Pasha.....	1853	Khédivé d'Egypte.....	1879
Espagne	Alphonse XIII.....	1886	Roi d'Espagne.....	1886
	Maria Christina. ...	1858	Régente.....	1885
Etats-Unis d'Amérique..	B. Harrison.....	1833	Président des E.-Unis.	1889
France	Marie F. Sadi-Carnot [not	1837	“ de la République Française....	1887
Grèce	George I.....	1845	Roi des Hellènes.....	1864
Hollande	Guillaume III.....	1817	Roi des Pays-Bas.....	1849
Italie	Humbert	1844	Roi d'Italie	1878
Japon	Mutsuhito.....	1852	Mikado du Japon.....	1867
Maroc	Mulai Hassan.....	1831	Sultan du Maroc.....	1873
Mexique.....	Porferio Diaz.....	Présid. de la République conféd. du Mexique	1884
Monténégro.....	Nicholas	1841	Prince de Monténégro	1860
Pérou.....	General Caceres...	Président de la République du Pérou.....	1886
Perse.....	Nasser-ed-Deen	1829	Shah de Perse.....	1848
Portugal.....	Dom Carlos I.....	1863	Roi de Portugal.....	1889
Roumanie	Charles I.....	1839	Prince de Roumanie....	1866
	“ “	Roi “ “ ..	1881
Russie.....	Alexandre III.....	1845	Czar de Russie.....	1881
Servie.....	Alexandre I.....	1876	Roi de Servie.....	1889
Suède & Norvège	Oscar II.....	1829	Roi de Suède et Norvège	1872
Suisse.....	Louis Ruchonnet...	Président de la Confédération Suisse *... ..	1890
Tunis	Sidi Ali Pasha.....	1817	Bey de Tunis.....	1882
Turquie	Abdul Hamid II... ..	1844	Sultan de Turquie.....	1876
Zanzibar.....	Seyyid Ali.....	1855	Sultan de Zanzibar.....	1890

* Élus annuellement.

SUPERFICIE ET POPULATION DE LA TERRE.

Le tableau suivant donne la superficie et la population de la terre d'après les récents calculs du Professeur Grandeau.

CONTINENTS.	SUPERFICIE.	POPULATION.	PERSONNES PAR ACRES.
	Acres.		
Europe.....	2,447,280,000	328,000,000	7-46
Asie.....	10,654,320,000	758,000,000	14-05
Afrique.....	7,416,000,000	206,000,000	36-00
Australie.....	2,719,200,000	37,000,000	73-49
Amérique du Nord.....	5,982,240,000	72,000,000	83-09
Amérique du Sud.....	4,400,160,000	28,000,000	157-14
Total.....	33,619,200,000	1,429,000,000	23-52

L'INSTRUCTION ET L'ÉDUCATION.

L'éducation se compose de l'ensemble des moyens employés pour former un cœur et un caractère ; c'est elle qui fait l'homme moral. L'instruction n'est qu'une de ses parties ; elle ne se rapporte qu'à l'esprit, tandis que l'éducation comprend la direction de toutes nos facultés. Avec de l'instruction on sait beaucoup, avec de l'éducation on se conduit bien ; c'est là qu'est l'immense différence. Rien n'est plus dangereux qu'un homme instruit, s'il est vicieux ; car il met tous ses talents au service de tous ses vices. Exercer par l'instruction l'esprit d'un homme qui peut mal employer ses connaissances, c'est apprendre à un assassin à se servir habilement du poignard ; il n'en résultera pour lui qu'une plus grande facilité à faire le mal. Cette pensée devrait préoccuper sans cesse ceux qui se chargent d'élever des enfants ; il ne suffit pas de les instruire pour les rendre capables de tenir leur place dans le monde, il faut encore qu'en développant en eux, par une bonne éducation, les sentiments généraux, on les rende dignes d'occuper cette place. Instruits, ils réussiront ; bien élevés, ils seront heureux.

Le ton de la bonne conversation est coulant et naturel ; il n'est ni pesant ni frivole ; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin, sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes ; on y raisonne sans argumenter ; on y plaisante sans jeux de mots ; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, l'ingénieuse raillerie et la morale austère. On y parle de tout pour que chacun ait quelque chose à dire ; on n'approfondit point les

ques
on le
cun
chal
discu
truit
peut
en sil

DA

Angle
Autric
Franc
Etats-
Belgic
Allema
Canad
Cuba
Russie
Italie
Suisse
Danem
Jamaïq
Espagn
Mexiqu
Suède
Chili...
Indes
Norvèg
Portug
Brésil...
Victoria
Colomb
Nouvel
Egypte
Austral
Turquie
Algérie
Austral
Républi
Urugua
Japon
La Trin

questions de peur d'ennuyer ; on les propose comme en passant ; on les traite avec rapidité ; la précision mène à l'élégance ; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots ; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui ; nul ne défend opiniâtrément le sien ; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avec la dispute ; chacun s'instruit, chacun s'amuse, tous s'en vont contents ; et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

DATES DE L'OUVERTURE DES CHEMINS DE FER, DANS DIFFÉRENTS PAYS, PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

PAYS.	ANNÉES.	DATES.
Angleterre	1825	17 septembre.
Autriche	1828	30 " "
France.....	1828	1 octobre.
Etats-Unis	1829	28 décembre.
Belgique	1835	3 mai.
Allemagne	1835	7 décembre.
Canada	1836	21 juillet.
Cuba	1837	
Russie	1838	4 avril.
Italie	1839	septembre.
Suisse	1844	15 juillet.
Danemark	1844	18 septembre.
Jamaïque	1845	21 novembre.
Espagne	1848	24 octobre.
Mexique et Pérou.....	1850	8 octobre.
Suède	1851	9 février.
Chili	1852	janvier.
Indes	1853	18 avril.
Norvège	1853	14 juillet.
Portugal	1854	9 juillet.
Brsil	1854	21 avril.
Victoria (Australie)	1854	14 septembre.
Colombie.....	1855	20 janvier.
Nouvelle Galles, du Sud.....	1855	25 septembre.
Egypte.....	1856	26 janvier.
Australie (sud)	1856	16 avril.
Turquie.....	1860	4 octobre.
Algérie	1862	15 août.
Australie (ouest)	1864	21 janvier.
République Argentine	1864	14 décembre.
Uruguay	1869	1 janvier.
Japon	1873	17 octobre.
La Trinité	1880	

de la

PAR ACHES.

7-46
4-05
6-00
3-49
3-09
7-14
23-52

ployés
omme
se rap-
pection
ucoup,
mense
it, s'il
ous ses
i peut
assin à
ur lui
ait pré-
nts ; il
ir leur
n eux,
s rende
en éle.

il n'est
tumul-
voque.
isonne
associe
P'ingé-
nt pour
int les

BIBLIOGRAPHIE.

Nouvel abrégé de géographie moderne, à l'usage de la jeunesse, PAR L'ABBÉ HOLMES. Neuvième édition, mise au courant des connaissances géographiques actuelles, In-12, pleine reliure toile. 40 centims. Montréal, J. B. Rolland & fils. 6 & 14 rue St-Vincent.

Il est inutile de faire ressortir le mérite d'un livre bien connu de tous, et qui a traversé l'épreuve périlleuse de l'enseignement avec une réputation toujours croissante. Le public instruit a toujours admiré avec quel rare bonheur l'abbé Holmes a rendu attrayante l'étude de matières remplies d'aridités; avec quel heureux talent il a su jeter dans le cadre restreint d'une géographie élémentaire les notions les plus instructives et les plus intéressantes, non-seulement sur la géographie physique, historique, politique et administrative, mais encore sur la géographie agricole, botanique, zoologique, industrielle et commerciale; sur l'ethnographie, les langues et les religions; sur le caractère, les mœurs, les usages, les habitudes et l'état de civilisation d'une foule de peuples; sur l'état politique, financier et militaire des principaux pays, etc.

Cependant, depuis plusieurs années, on constatait avec peine que cet excellent ouvrage n'était plus en rapport avec les progrès de la science géographique. L'élève studieux y cherchait en vain la connaissance des transformations récentes que l'Amérique et l'Europe ont subies, la présence de notions précises sur des pays naguère encore enveloppés d'ombre, et l'influence de la civilisation européenne sur l'état politique, social, commercial et industriel des continents d'Afrique et d'Asie.

A ces lacunes regrettables s'en joignait une autre, purement accidentelle, il est vrai, mais qu'il était fort utile de faire disparaître: l'absence de détails nécessaires aux élèves de nos maisons d'éducation classique qui se préparent à subir les épreuves du Baccalauréat ès lettres.

Corriger avec soin l'œuvre de l'abbé Holmes, en mutilant le moins possible un texte devenu cher à la jeunesse; replacer cette excellente géographie au niveau de la science actuelle, par un travail sérieux de révision et de refonte; la mettre en harmonie avec le programme officiel de l'Université Laval, sans en altérer ni l'ordre, ni le plan; tel a été le but de nos efforts pour cette dernière édition.

Les enseignements du christianisme produisent le plus pur patriotisme.

MONTCALM EN CANADA, ou les dernières années de la colonie française, (1756-1760), par un ancien missionnaire.

In-8, avec portrait.....75 cents.

lir
plo
R
ge
D
C

A
hum
où l
O
et l'
Le
avec
niaq

Bie
crois
effica
En
Ab
duran
son q
qu'un
mettr
autre
s'exp
moins
rez bi

Pre
remue
lait et
Lav
chaud
Mai
quez-l
Env
Tro

DEUXIÈME PARTIE

CONNAISSANCES USUELLES

POUR NETTOYER LES ÉTOFFES.

Pour nettoyer les étoffes noires de laine ou de soie, on fait bouillir des feuilles de lierre dans l'eau pendant une heure, et on emploie la décoction pour laver la laine ; sans employer de savon.

Pour la soie on fait la décoction plus forte et on opère le lavage avec une brosse ou une éponge.

Dans les deux cas on rince à l'eau claire, et on repasse humide. Ce procédé ravive la couleur de l'étoffe ; c'est une remise à neuf.

BLANCHIMENT PAR LE SOUFRAGE DES CHAPEAUX DE PAILLE, PANAMAS, ETC.

Après avoir lavé le chapeau au savon, on le suspend, encore humide, au-dessous d'une cuisse renversée sur son côté ouvert et où l'on fait brûler gros comme une noix de soufre.

On laisse agir quelques heures (deux ou trois) l'acide sulfureux et l'on recommence au besoin.

Le dégraissage précédant le soufrage doit toujours avoir lieu avec une substance détersive à réaction alcaline (savon ammoniacque, etc.)

REMÈDE CONTRE L'EMBOUPPOINT.

Bien des personnes s'inquiètent de leur embonpoint toujours croissant, aucune ne sait au juste quel remède peut être employé efficacement.

En voici un qui atteindra toujours son but ;

Abstenez-vous complètement de boire pendant vos repas, et ce, durant un temps inversement proportionnel à la quantité de boisson que vous absorbez habituellement en mangeant, c'est-à-dire, qu'une personne qui ne boit que très peu pendant ses repas, mettra pour arriver à ce résultat, un laps de temps plus long qu'un autre qui aurait pour habitude de boire beaucoup ; et cela s'explique naturellement, puisque chez l'un la privation est moins grande que chez l'autre. Essayez, vous vous en trouverez bien.

REMÈDE CONTRE LE RHUMATISME.

Prenez un litre de lait très chaud et faites dissoudre dedans, en remuant, environ un once d'alun. Vous obtenez ainsi du petit lait et du lait caillé.

Lavez la partie affectée avec le petit lait pendant qu'il est très chaud.

Maintenez chaud aussi le lait caillé et, après le lavage appliquez-le en cataplasme.

Enveloppez bien de flanelle puis allez dormir.

Trois applications amènent la guérison.

UN MOYEN D'ARRÊTER LE HOQUET

Le docteur Dresch (de Foix) conseille le procédé suivant contre le hoquet.

“ Il y a longtemps que j'applique sur moi et sur les miens un moyen bien simple d'arrêter le hoquet. On est quelquefois fort embarrassé en présence d'un hoquet rebelle, symptôme pour lequel la liste des traitements conseillés est aussi longue que compliquée. Je n'ai pas découvert ce moyen bien simple. Le voici dans tous les cas tel quel : fermer avec le bout de ses doigts les conduits auditifs externes (disons les oreilles, tout simplement) en exerçant une certaine pression ; boire en même temps, à petites gorgées, un liquide quelconque qu'une personne vous présente d'une manière commode dans un verre ou une tasse. C'est tout. Le hoquet cesse instantanément: Je crois qu'il cesse parce que la contracture de la glotte se trouve du coup supprimée.”

LA PROPRETÉ DES ÉVIERS.

Une des causes les plus ordinaires de ces odeurs nauséabondes, et souvent nuisibles, qui s'exhalent des évier de cuisine, c'est la présence sur ces évier et dans les débouchés, de graisse en décomposition. Ces graisses proviennent des résidus du chaudron dans lequel on a fait la soupe ou cuit la viande, des restes de plats, de l'eau de vaisselle, etc. La graisse se loge dans chaque petit trou de l'évier, et en obstrue rapidement l'entrée. Comment prévenir ces inconvénients, voir même ces dangers. Le remède facile et tout naturel consiste dans l'emploi pur et simple des alcalins les plus communs ; les savons, l'ammoniaque, la soude qui versés sur l'évier après leur utilisation pour les divers usages domestiques neutralisent les effets de la graisse en décomposition et en entraînent avec eux ces résidus.

BOUTEILLES LUMINEUSES.

On prend une fiole de verre blanc et clair de forme oblongue, on met dans cette fiole un morceau de phosphore gros comme un pois ; on verse par-dessus de l'huile d'olive au tiers de la bouteille et on ferme hermétiquement. Quand on voudra s'en servir, on débouchera la fiole pour laisser passer l'air extérieur et ensuite on la rebouchera.

Alors l'espace plein d'air de la fiole paraîtra lumineuse et sa clarté sera presque égale à celle d'une petite lampe. Si la lumière s'affaiblit on lui donnera de la force en laissant pénétrer l'air au moyen d'un bouchon qu'on ôtera ; en hiver il faudra chauffer la fiole avant de la déboucher, ainsi préparée, elle peut servir pendant un an.

Le travail est un bon riche qui donne toujours à qui lui demande.
JEAN RIVARD le déficheur et économiste, par A. Gérin-Lajoie.

In-12.....60 cents.

Gé
comm
bouff
fixe
même
mirai
Ale
adver
à J. E
nomb
suppo
feuill
cotine
duit d
termin
Cela

D'ap
L'eau
dives.
des an
plantes
trée co
gardero

Quan
de la de
cocaïne
imbibé

Le jou
répandu
Une jeu
pétrole
elle jeta
s'éteigni
fois ce p

Prenez
suyer pe
la partie
cette rap
être batt
fin, lui d

Généralement on considère le tabac, sous toutes ses formes, comme un stimulant de la pensée. Il semble qu'en aspirant une bouffée, on captive l'idée rebelle, on attire à l'esprit le mot qui fixe l'idée. Point du tout. D'après M. de Fleury, la nicotine même prise à petite dose aurait un effet opposé. Le tabac endormirait les facultés, effacerait la mémoire, enrayerait l'imagination.

Alexandre Dumas estime que le tabac est le plus redoutable adversaire de l'intelligence. L'abus du tabac a failli coûter la vie à J. Barbier. Il fumait vingt cigares par jour sans compter un nombre incalculable de pipes. Aujourd'hui il ne peut même plus supporter qu'on allume une cigarette à côté de lui. Octave Feuillet, a éprouvé des vertiges stomacaux occasionnés par la nicotine " Le tabac, dit-il, émousse les facultés de l'esprit ; il produit d'abord un effet de légère excitation, de légère ivresse qui se termine en somnolence.

Cela est parfaitement exact.

POUR STIMULER LA VÉGÉTATION.

D'après Octave Sully, le camphre peut s'utiliser en horticulture. L'eau camphrée stimule la végétation et tonifie les plantes malades. Il suffit d'arroser les plantes suspendues qui font la joie des amateurs avec de l'eau chargée de camphre pour voir les plantes anémiques reprendre une vie nouvelle. La *Flore* illustrée conseille de placer les bouquets dans de l'eau camphrée ils garderont ainsi plus longtemps leur fraîcheur.

MAL DE DENTS.

Quand la douleur est vive, on peut passer sur la gencive, près de la dent, un pinceau imbibé de la solution de chlorhydrate de cocaïne au 20'. Si la dent a un trou, il faut y enfoncer un coton imbibé de la même solution.

L'EXTINCTION DU PÉTROLE.

Le journal des applications électriques signale ce fait que le lait répandu sur le pétrole enflammé aurait la propriété de l'éteindre. Une jeune fille, dit-il ayant renversé par mégarde une lampe à pétrole ne pouvait arriver à éteindre la flamme lorsque éperdue elle jeta ce qui se trouvait sous sa main ; c'était du lait et le feu s'éteignit aussitôt. On a parait-il expérimenté depuis plusieurs fois ce procédé avec succès.

PROCÉDÉ POUR AMÉLIORER LE BEURRE.

Prenez de grosses carottes bien saines, lavez-les, laissez-les ressuyer pendant deux ou trois jours à l'ombre ; ratissez ensuite la partie jaune plus pâle, que vous rejetterez ; exprimez le jus de cette râpura, mettez-le dans la baratte avec la crème destinée à être battue. Cette addition communique au beurre un goût très fin, lui donne une belle couleur, et retarde sa rancidité.

PROCÉDÉ POUR NETTOYER LES PIPES EN KUMMER.

Réduire en poudre du biscuit de matelot et s'en servir pour frotter la pipe à l'aide d'un linge imbibé d'alcool.

NETTOYAGE DES ÉPONGES DE TOILETTES.

Plongez les éponges salies dans du lait battu et les y laissez pendant douze à quatorze heures ; cette immersion les dégraisse et les blanchit complètement.

TACHE DE ROUILLE SUR LE LINGE.

Humecter la tache avec du jus de citron ; la saupoudrer de gros sel, y appliquer un fer à repasser bien chaud.

FAIRE FLOTTER VERTICALEMENT DES BOUCHONS DE LIÈGE.

Une cuvette ou un baquet d'eau et sept bouchons, voilà tout le matériel nécessaire pour cette expérience ; j'espère qu'elle n'en sera pas moins intéressante pour nos lecteurs, à qui je propose de faire flotter ces bouchons sur l'eau, mais en les maintenant dans la position verticale. Nous savons tous que la forme des bouchons de bouteille, qui est celle d'un cylindre allongé, les force, lorsqu'ils flottent, à se coucher sur le liquide, l'axe du cylindre ayant une position horizontale ; comment ferons-nous donc pour les faire rester debout ?

Mettez l'un des bouchons debout sur une table ; entourez-le des six autres bouchons, qui seront également debout ; saisissez tout le système avec une main et plongez-le dans l'eau de façon à mouiller complètement les bouchons ; retirez-les en partie de l'eau et abandonnez-les à eux-mêmes. L'eau qui a pénétré par capillarité entre les bouchons mouillés, les maintiendra soudés entre eux, et, bien que chaque bouchon soit dans un équilibre instable, l'ensemble ainsi obtenu sera stable, la largeur de notre radeau improvisé étant plus grande que la hauteur d'un bouchon.

Cette récréation, qui nous démontre la cohésion produite par un phénomène capillaire, vient nous prouver une fois de plus la vérité de notre vieil adage : " *L'union fait la force.*"

LA CUILLER.—RÉFLECTEUR.

Voulez-vous en cas de mal de gorge, éclairer vivement la bouche de votre enfant ? Voici un moyen rapide d'avoir sous la main une source de lumière très intense. Tenez une cuiller contre une bougie, la partie creuse tournée vers la flamme, et vous aurez ainsi un excellent *reflecteur*, vous permettant de concentrer les rayons lumineux et de produire, au fond de la gorge que vous voulez examiner, un éclairage suffisant.

Il faut acquérir les biens de ce monde sans passion, les posséder sans trouble et les perdre sans regret.

LE CHATIMENT DE DIEU, par O. G. In-12.....25 cents.

con
en
scr
fai
tab
chi
pre
Ent
pou
une
Pon

U
diffé
aux
32
41
litho
44
47
49
54
58
Le
49
54
57
La
gé et

Le
époqu
se pro
en dan
jours
mai il
douce
bien c
Avis a

Au j
du gue
Les
tificati

LA CONSOMMATION ANNUELLE DU TABAC.

Un Américain a calculé, raconte le Fumeur, que tout le tabac consommé en une année, fumé, chiqué et prisé, si on le roulait en forme de canasse de deux pouces de diamètre, formerait un serpent gigantesque qui suivant la ligne de l'Equateur, pourrait faire trente fois le tour de la terre. Avec la même quantité de tabac pressé en tablettes, solides, comme celles qui servent à la chique des matelots et des Yankees, on élèverait une pyramide presque égale à la troisième des grandes pyramides de Giseh. Enfin, si l'on râpait cette même quantité en tabac à priser, on pourrait, sous l'amoncellement de cette poussière brune, ensevelir une ville de moyenne grandeur, comme autrefois Herculanium et Pompéi furent recouvertes par les cendres du Vésuve.

LA DURÉE DE LA VIE.

Un statisticien a calculé la durée moyenne de la vie dans les différents métiers ou les diverses professions. Voici les résultats auxquels il est arrivé :

32 ans pour les journaliers.

41 ans pour les scieurs de pierres, sculpteurs, compositeurs, et lithographes.

44 ans pour les bottiers et tailleurs.

47 ans pour les serruriers et forgerons.

49 ans pour les charpentiers, maçons et peintres en bâtiments.

54 ans pour les boulangers, brasseurs et bouchers.

58 ans pour les jardiniers.

Les professions libérales présentent les chiffres suivants :

49 ans dans la médecine.

54 ans dans la magistrature.

57 ans dans le professorat.

La plus haute moyenne se trouve parmi les membres du clergé et atteint 67 ans.

LES SAINTS DE GLACE.

Le 11 mai et les deux jours qui suivent ou précèdent sont une époque de l'année particulièrement redoutée des horticulteurs. Il se produit un brusque refroidissement de la température qui met en danger toutes les plantes sensibles à la gelée. On a appelé les jours de cette période *les saints de glace*. Aux approches du 11 mai il ne faut donc pas se fier aux apparences trompeuses de la douce température du printemps. Les jardiniers qui connaissent bien ce fait ne sortent jamais les plantes de serre avant le 13 mai. Avis aux amateurs de jardins.

Au jour du jugement, la plume du savant pèsera autant que l'épée du guerrier.

LES PAILLETES D'OR. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de vie.

7e série, in-18.....13 cents.

C95912

LA CIVILITÉ D'AUTREFOIS.

“ Garde-toy de porter la main au plat le premier.

“ Tout ce que tu ne pourras recevoir avec les doigts, il faut le recevoir sur son assiette.

“ C'est aussi une espèce d'incivilité bien grande, ayant les doigts sales et gras, de les porter à la bouche pour les lécher, ou de les essuyer à sa jaquette ; il sera plus honnête que ce soit à la nappe ou à la serviette.

“ Nettoyer la coque avec les ongles des doigts ou avec le pouce est chose ridicule ; cela se pourra faire plus facilement avec le couteau.

Somme toute, il est, croyons-nous, établi d'une manière irréfutable que :

1. Jusqu'au dix-septième siècle au moins, tout le monde en France mangeaient avec les doigts.

2. L'emploi des fourchettes ne commença à s'introduire dans la haute société qu'après 1600.

3. Les fourchettes ne furent pas d'un usage régulier dans la bourgeoisie avant le dix-huitième siècle.

PRIX DE LA SANTÉ.

Nous ne sommes si imprudents à exposer notre santé et à provoquer le mal, par nos imprévoyances ou nos excès, que parce que nous ne réfléchissons pas assez à toutes les conséquences de la maladie. Nous ne parlons pas ici des souffrances physiques qu'elle occasionne, de l'ébranlement irrémédiable qu'elle produit dans notre constitution : il est évident que, après avoir été brisé par le mal, le corps a beau guérir, ce n'est qu'une machine raccommodée qui ne peut retrouver sa première solidité ; mais c'est là le moindre inconvénient. A-t-on jamais calculé ce qu'une maladie appelée par notre faute, pouvait produire de tristes résultats ?—Perte de temps, et par suite, renversement de nos projets, espérances trompées, occasions perdues !—Perte d'argent ; et par suite, gênes, troubles domestiques, diminution du crédit, misère !—Chagrins et fatigues pour nos proches ; et par suite, maladies pour eux-mêmes, infirmités, morts qui nous jettent dans le désespoir !

—Et remarquez que nous ne parlons encore ni de l'affaiblissement des facultés qui suit la souffrance, ni de l'altération du caractère, ni de la perte, moins importante, de la jeunesse et de la beauté !

On ne devrait jamais oublier que s'exposer à la maladie, c'est faire des avances au malheur, autant qu'à la mort. De tous les capitaux dont nous avons la disposition sur la terre, la santé est celui que nous devrions le plus ménager ; si nous le plaçons à fonds perdu chez les vices, ceux-ci nous en paieront les intérêts en infirmités et en soucis.

L'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais si loin. ANTOINETTE DE MIRECOURT, ou mariage secret et chagrins cachés, par Mme Leprohon. In-12.....50 cents.

O
on r
U
mon
Il
vail
les r
déra

Ch
et di
ment
sucré
soin
filtre
vase
jusqu
l'eau-
couvr
pénétr

On
la con
dit un
que la
Pou
dans u
ments
reprise
braise
langer
anima
avoir s
server,
4 pou
temps
s'être a
On é
viande

Pour
voir l'

LES MONTRES EN PAPIER.

On a déjà utilisé de bien des façons le papier comprimé, mais on n'avait pas encore été aussi loin.

Un horloger de Dresde vient de trouver le moyen de faire une montre avec du papier soumis à une préparation spéciale.

Il paraît même, cette matière étant beaucoup plus facile à travailler que les métaux, qu'il est arrivé à simplifier énormément les rouages et à établir un mouvement bien peu susceptible de se déranger.

CONSERVES DE PÊCHES.

Choisissez des pêches bien saines, que vous essuyez avec soin et disposez dans un pot de verre pouvant se fermer hermétiquement. Saupoudrez alors les fruits avec un quart de leur poids de sucre en poudre et couvrez-les avec de l'eau-de-vie. Il faut avoir soin de mettre un double morceau de papier gris ou de papier à filtre entre le verre et le couvercle, afin d'absorber la vapeur. Le vase est alors placé dans une casserole d'eau que l'on chauffe jusqu'à ce que le doigt ne puisse plus supporter la température de l'eau-de-vie. On enlève le bouchon et le papier gris; puis on couvre avec un parchemin ou une vessie, afin d'empêcher l'air de pénétrer à l'intérieur.

CONSERVATION DES VIANDES PAR LE CHARBON DE BOIS.

On utilise les propriétés antiputrides du charbon de bois pour la conservation et la désinfection des viandes, et c'est sans contredit un des procédés les plus simples et les plus pratiques, celui que la ménagère a toujours à sa disposition.

Pour conserver la viande fraîche, on la place directement à nu dans une couche un peu épaisse de charbon de bois en petits fragments ou pulvérisé, que l'on a préalablement lavé à plusieurs reprises jusqu'à ce que l'eau en sorte parfaitement claire. (Les braises provenant de la combustion du bois dans le four du boulanger, sont parfaitement propres à cette préparation; le noir animal ou charbon d'os peut servir au même usage). Il faut avoir soin de maintenir sur toute la surface des viandes à conserver, une couche de charbon qui puisse, par son épaisseur (3 à 4 pouces), s'opposer au passage de l'air extérieur, et en même temps à l'action décomposante des ferments qui pourraient déjà s'être attachés à la viande.

On étend le charbon sec sur un linge, et on enveloppe ainsi la viande à conserver (celle-ci doit être préalablement bien essuyée);

Pour le Tableau des Régistrateurs de la province de Québec, voir l'*Almanach Agricole, Commercial et Historique*.

on ficelle ensuite le tout de façon que la couche de charbon reste partout de la même épaisseur.

La viande ainsi préparée et placée dans un endroit frais et sec se conservera facilement fraîche pendant six mois.

Si l'on voulait conserver un animal entier, gibier, volaille ou poisson, il faudrait, après l'avoir vidé et essuyé, bourrer l'intérieur de charbon. Mais si l'on voulait seulement conserver ces viandes, ou de la viande cuite, pendant une quinzaine de jours, il suffirait d'envelopper les morceaux d'un linge fin, et de les placer ainsi au milieu du charbon. De cette façon on évite l'inconvénient de laver les viandes.

BLANCHISSAGE ÉCONOMIQUE.

Procédé expéditif qui peut rendre de grands services à beaucoup de familles.

On fait dissoudre sur le feu 2 livres de savon dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir une sorte de bouillie qui est versée dans un cuvier contenant 20 à 25 gallons d'eau ; on y ajoute une cuillerée à bouche d'essence de térébenthine et deux cuillerées d'ammoniaque liquide (alcali volatil), puis on fouette le tout avec un petit balai.

Le linge à laver est introduit dans cette lessive ; on l'y laisse macérer pendant deux ou trois heures, suivant l'état du linge. Après la macération, on savonne le linge dans les conditions habituelles, en le frottant entre les mains ; on le rince à l'eau tiède ; et on le passe au bleu.

L'eau de lessive peut être conservée pour être réchauffée et servir une seconde fois ; dans ce cas, il faut avant, d'y mettre le linge, y ajouter une demi-cuillerée d'essence de térébenthine et une cuillerée d'ammoniaque, et fouetter de nouveau pour bien opérer le mélange.

Ce mode de blanchissage, on le voit par sa simple exposition, est très peu coûteux ; en outre, en même temps qu'il rend le linge parfaitement blanc, il dispense d'employer la brosse, dont l'usage est si destructeur.

POUR ÉLOIGNER LES MOUCHES DES CHEVAUX.

Frotter la tête du cheval avec du vinaigre. Ce moyen employé dans les grandes chaleurs, au milieu d'une longue course, a le double avantage d'éloigner les mouches qui fatiguent les chevaux, et de leur donner une nouvelle vigueur. Cela leur vaut une avoine.

Pour le Tableau de la Cour Supérieure, voir l'*Almanach Agricole Commercial et Historique*.

Vo
donne
Le
qui c
la ch
volail
comm
nourr
nourri
les fu
viande
en nor
son de
de ces

On n
des ch
Voici r
Mettez
de sel e
trois jo
entièren

Un j
servatio
douzain
long, un
doivent
slattes p
la vent
proportio
Toutes le
par rang
La réc
qu'elles
en les y
sus et de
légumes.

Pour le
et Histor

LE SON DE BLÉ AUX VOLAILLES.

Voici ce que dit un éleveur de volailles à propos de son de blé donné en nourriture aux habitants de la basse-cour.

Le son de blé contient beaucoup de phosphate ; toute nourriture qui contient beaucoup de phosphate renferme nécessairement de la chaux, par conséquent, il est bien important de donner au volailles du son de blé, surtout aux poules que l'on entretient comme pondeuses. Il n'est pas indifférent de donner telle ou telle nourriture aux volailles dont on veut retirer du profit ; certaines nourritures comme le blé-d'inde, les engraisseront plutôt que de les faire pondre ; d'autres comme le blé, le sarrasin, le lait, la viande, etc., activent la ponte chez elles ; si l'on a soin de varier en nourriture, d'y ajouter des aliments verts et d'y mélanger du son de blé, on ne peut manquer d'obtenir les meilleurs résultats de ces poules pondeuses.

REMÈDE CONTRE LA TOUX ET LA GOURME DES CHEVAUX.

On nous prie de donner un remède contre la toux et la gourme des chevaux. Beaucoup de chevaux sont atteints de ces maladies. Voici notre réponse : Donnez à ces chevaux une nourriture saine. Mettez dans leur repas du soir et du matin, plein le creux de la main de sel et presque autant de fleur de soufre. Au bout de deux ou trois jours votre cheval sera à peu près guéri, s'il ne l'est pas entièrement.

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE POUR LA SEMENCE.

Un jardinier indique le moyen suivant qu'il emploie pour la conservation des pommes de terre pour semence ; et cela depuis une douzaine d'années. Il les met dans des boîtes ayant deux pieds de long, un pied de large et un pied de hauteur. Le fond et les bouts doivent être en planche d'un pouce d'épaisseur, et les côtés de slattes posées à un pouce de distance les unes des autres, afin que la ventilation s'opère facilement. Chaque boîte contient, dans cette proportion, un minot de pommes de terre sans être trop tassées. Toutes les boîtes étant de même dimension, on peut les mettre par rang les unes sur les autres.

La récolte de ces patates doit se faire par un beau temps, afin qu'elles soient complètement sèches lors de leur mise en boîtes ; en les y mettant, il faut avoir soin qu'elle ne dépassent pas le dessus et de les empiler les unes sur les autres dans la cave aux légumes.

Pour le Tarif des Postes, voir l'*Almanach Agricole, Commercial et Historique*.

RÈGLES A SUIVRE PAR CEUX QUI REPÊCHENT UN NOYÉ.

1° Dès que le noyé est retiré de l'eau, on ne doit le coucher, ni sur le ventre, ni sur le dos, mais sur le côté, et de préférence sur le côté droit. On incline légèrement la tête en la soutenant par le front; on écarte doucement les mâchoires et l'on facilite ainsi la sortie de l'eau qui pourrait s'être introduite par la bouche et par les narines. On peut même, immédiatement après le repêchage du noyé, pour mieux faire sortir l'eau, placer à différentes reprises la tête un peu plus bas que le corps, mais il ne faut pas la laisser chaque fois plus de quelques secondes dans cette position. Par conséquent, il faut bien se garder de la pratique suivie par quelques personnes, et qui consiste à suspendre le malade par les pieds dans l'intention de lui faire rendre l'eau qu'il pourrait avoir avalée. Cette pratique est excessivement dangereuse.

2° Après l'évacuation des mucosités, on replace le malade sur le dos et on comprime ensuite doucement et alternativement le bas-ventre de bas en haut et les deux côtés de la poitrine, de manière à faire exercer à ces parties les mouvements qu'on exécute lorsqu'on respire.

3° Immédiatement après ces premiers soins qui n'occuperont que quelques instants, le noyé doit être enveloppé, suivant la rigueur de la saison, de couvertures, ou, à défaut de couvertures, de foin ou de paille et transporté à domicile, promptement et sans secousses.

Pendant ce transport, la tête et la poitrine seront placées et maintenues dans une position un peu plus élevée que le reste du corps; la tête restera libre et le visage découvert.

4° Aussitôt après l'arrivée du noyé, on lui ôtera ses vêtements le plus promptement possible en commençant toujours par ceux du cou. Il sera essuyé, posé sur une paillasse ou un matelas, enveloppé d'une couverture de laine.

5° On couchera encore, une ou deux fois, le corps sur le côté droit; on fera légèrement pencher la tête en la soutenant par le front, pour faire rendre l'eau. Cette opération, comme il a été dit, ne devra durer que quelques secondes chaque fois. Il est inutile de la répéter s'il ne sort pas d'eau, de mucosités ou d'écume.

6° Si les mâchoires sont serrées, il convient de les écarter légèrement et sans violence.

7° Dans le cas où les mucosités ou glaires ne s'écouleraient qu'avec peine on en faciliterait la sortie à l'aide du doigt, des barbes d'une plume, ou d'un bâtonnet couvert de linge.

8° Il faut toujours veiller à ce que la langue ne se renverse pas en arrière et la maintenir hors de la bouche.

9° Il ne respire pas! Il faut l'obliger à respirer. Pour cela il faut faire exécuter aux parois de sa poitrine le mouvement de soufflet qui accompagne la respiration. Etendez le noyé sur le dos; placez sous ses épaules un corps volumineux, un vêtement roulé, par exemple, une bûche, une grosse pierre, peu importe. Placez-vous à genoux derrière le noyé; saisissez ses deux coudes et élevez fortement ses bras pendant deux secondes. Par ce

mouvement vous élargissez la poitrine et obligez le poumon à faire mécaniquement une *inspiration*.

Abaissez brusquement les bras, et rapprochez-les de la poitrine pendant deux secondes. Vous diminuez ainsi la capacité de la poitrine et provoquez mécaniquement une *expiration*. Répétez alternativement ces deux mouvements sans vous décourager. Pendant que vous faites cela, une autre personne frictionnera fortement les membres inférieurs. Souvent un succès inespéré viendra récompenser votre persévérance.

Dès que la respiration sera rétablie, cessez les mouvements des bras, et hâtez-vous de réchauffer le noyé par tous les moyens dont vous pourrez disposer.

LA TOURNURE DU TYPOGRAPHE.

Un typographe facétieux, — il le sont tous, — avait promis à sa future de lui faire cadeau d'une tournure.

Voici l'échantillon qu'il lui a "tourné" :

UNE FILLE DOIT APPRENDRE :

- A cuire.
- A coudre.
- A être gentille.
- A fuir l'oisiveté.
- A raccommoder.
- A garder un secret.
- A faire du bon pain.
- A soigner les malades.
- A être vive et joyeuse.
- A prendre soin du hêbé.
- A se passer de servante.
- A respecter la vieillesse.
- A éviter les commérages.
- A tenir la maison propre.
- A maltriser son caractère.
- A se mettre sans élégance.
- A enlever les toiles d'araignée.
- A être le charme de la maison.
- A voir une souris sans se pâmer.
- A se donner beaucoup d'exercice.
- A lire d'autres livres que des romans.
- A épouser un homme pour son mérite.
- A être l'appui, la force de son époux.
- A être femme forte en toute circonstance.
- A porter des souliers qui ne blessent pas les pieds.

1891

BANQUES EN CANADA.

No.	Nom de la Banque.	Quand fondée	Capital souscrit.	Capital versé.	Caisier ou gérant général.	Bureau principal.	Dividende de l'année dernière.	Montant
QUÉBEC.								
1	Banque de Montréal (32)	1817	12,000,000	12,000,000	W. J. Buchanan.	Montréal	10 F. 100	\$ 200
2	" du Peuple (7)	1835	1,200,000	1,200,000	J. S. Bousquet	"	6 "	50
3	" de l'Am. B. du N. (16)	1836	4,866,666	4,866,666	K. R. Grindley	"	7 1/2 "	243.33
4	" d'Épargne (4)	1845	1,000,000	1,000,000	H. Barbeau.	"	9 p. 100	50
5	" Molson (20)	1855	2,000,000	2,000,000	F. W. Thomas.	"	7 "	25
6	" Jacques-Cartier (13)	1862	500,000	500,000	A. L. de Martigny	"	7 "	100
7	Merchants Bank of Canada (48)	1864	5,799,200	5,799,200	George Hague.	"	7 "	100
8	Banque de Québec (7)	1818	2,500,000	2,500,000	James Stevenson.	Québec	7 "	100
9	" Nationale (5)	1860	1,200,000	1,200,000	P. Lafrance	"	6 "	60
10	" d'Union du B.-C. (7)	1867	1,200,000	1,200,000	E. E. Webb	"	6 "	60
11	" des Cantons de l'Est (9)	1855	1,485,881	1,461,436	Wm. Farwell	Sherbrooke	7 "	50
12	Banque Ville-Marie (10)	1873	500,000	478,530	U. Garand	Montréal	7 "	100
13	" de St-Jean (2)	1873	500,200	226,705	Louis Molléur, fils	St-Jean	6 "	100
14	" de St-Hyacinthe (2)	1874	504,600	263,870	G. C. Dessaulles.	St-Hyacinthe.	6 "	100
15	" d'Hochelega (7)	1874	710,100	710,100	J. A. Prendergast	Montréal	6 "	100
ONTARIO.								
16	Banque de Toronto (12)	1856	2,000,000	2,000,000	Geo. Gooderham.	Toronto	11 p. 100	100
17	Canadian Bank of Commerce (34)	6,000,000	6,000,000	H. W. Darling	"	7 "	80
18	Banque Ontario (17)	1857	1,500,000	1,500,000	C. Holland	"	7 "	100
19	" d'Hamilton (13)	1876	1,000,000	1,000,000	J. Stuart.	Hamilton	8 "	100
20	" Dominion (17)	1876	1,800,000	1,500,000	J. Austin.	Toronto	11 "	50
21	" Standard (15)	1876	1,000,000	1,000,000	J. L. Brodie.	"	7 "	50
22	" d'Ottawa (6)	1876	1,000,000	1,000,000	J. MacLaren.	Ottawa	7 "	100

23	Banque Imperial of Canada (16)	1876	1,500,000	1,500,000	D. R. Wilkie	Toronto	8 p. 100	100
24	Western Bank of Canada (8)	1892	500,000	330,000	John Cowan	Oshawa	7 "	100
25	Central Bank of Canada (9)	1884	500,000	500,000	David Blain	Toronto	6 "	100
26	Traders Bank of Canada (18)	1885	507,000	501,960	H. S. Strathy	"	7 "	100
NOUVELLE-ÉCOSSE.								

23	Banque Imperial of Canada (16).....	1876	1,500,000	1,500,000	D. R. Wilkie.....	Toronto.....	8 p. 100	100	
24	Western Bank of Canada (8).....	1882	330,000	500,000	John Cowan.....	Oshawa.....	7 " "	100	
25	Central Bank of Canada (9).....	1884	500,000	507,000	David Blain.....	Toronto.....	6 " "	100	
26	Traders Bank of Canada (18).....	1885	501,960		H. S. Strathy.....	".....	100	
NOUVELLE-ECOSSE.									
27	Banque de la Nouvelle-Ecosse (27).....	1832	1,114,300	1,114,300	Thos. Fyche.....	Halifax *.....	7 p. 100	100	
28	Union Bank of Halifax (3).....	1856	500,000	600,000	E. L. Thorne.....	".....	5 " "	50	
29	People's Bank of Halifax (2).....	1864	600,000	300,000	John Knight.....	".....	5 " "	20	
30	Banque de Yarmouth.....	1869	300,000	1,000,000	T. W. Johns.....	Yarmouth.....	6 " "	75	
31	Merchants' Bank of Halifax (3).....	1869	1,000,000	245,924	D. H. Duncan.....	Halifax.....	6 " "	100	
32	Exchange Bank of Yarmouth.....	1869	250,000	500,000	A. S. Murray.....	Yarmouth.....	3 " "	70	
33	Commercial Bank of Windsor, N.S.....	1866	260,000	500,000	W. Lawson.....	Windsor.....	7 " "	40	
34	Halifax Banking Co (15).....	500,000	500,000	W. L. Pitcaithley.....	Halifax.....	6 " "	20	
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
35	Banque du Nouveau-Brunswick.....	1820	500,000	500,000	J. A. Schoefield.....	St-Jean.....	12 p. 100	100	
36	" de Saint-Stephens.....	1836	200,000		J. F. Grant.....	St-Stephens.....	5 " "	00	
37	People's Bank (3).....	150,000	T. W. Spurden.....	Frédéricton.....	50	
ILE DU PRINCE-EDOUARD.									
38	Merchants' Bank of P. Ed. Island (2).....	1871	500,000	500,000	Wm. McLean.....	Charlottetown.....	3½ p. 100	32 44	
39	Farmers' Bank.....	500,000	500,000	A. Dorion.....	Rustico.....	
40	Summerside Bank.....	500,000		R. McStavert.....	Summerside.....	
TERRE-NEUVE.									
41	Commercial Bank of Newfoundland.....	300,000		Henry Cooke.....	St-Jean.....	
42	Union Bank of Newfoundland.....			James Goldie.....	".....	
MANITOBA.									
43	Commercial Bank of Manitoba (3).....	500,100	271,500	A. A. Jackson.....	Winnipeg.....	7 p. 100	
COLOMBIE ANGLAISE.									
44	Bank of British Columbia (5).....	2,433,333	1,925,000	Wm. C. Ward.....	Victoria.....	6 p. 100	

NOTA.—Le chiffre, entre parenthèses, à la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
 (*) L'astérisque après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal.

COUR SUPRÊME DU CANADA. (SIÈGE A OTTAWA.)

Hon. Sir William Johnston Ritchie, juge en chef, (\$8,000.)	} Juges puisnés, (\$7,000 chacun.) Registraire,—R. Cassels, jr. Secrétaire,—George Duval.
" Samuel Henry Strong,	
" Téléphore Fournier,	
" Henri Elzéar Tascheroau,	
" John Wellington Gwynne.	
" Christopher S. Paterson.	

**JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.
COUR DU BANC DE LA REINE.**

Sir Antoine Aimé Dorion, juge en chef, (\$6,000.)	
Hon. Ulrio J. Tessier,	} Juges puisnés, (\$5,000.)
" Alexander Cross,	
" L. F. G. Baby,	
Hon. L. R. Church,	
" J. G. Bossé.	

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, du 16 au 21 de chaque mois, sauf décembre du 14 au 19.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. A *Sainte-Hénédié*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. A *Lambton*, du 26 au 29 janvier et du 24 au 27 septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. A *St-Martin*, pour le comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. A *Huntingdon*, pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, du 11 au 15 des mois de janvier, mars et septembre, du 1er au 7 de février, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre. A *Waterloo*, pour le comté de Shefford, du 10 au 13 de février, avril, juin et octobre. A *Knoulton*, pour le comté de Brome, 16 et 17 janvier, mars, mai et septembre. A *Bedford*, pour le comté de Missisquoi, 15 et 16 février, avril, juin et octobre. A *Farnham*, 18 et 19 janvier, mars, mai et septembre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. A *New-Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 11 au 14 de février, avril, juin, octobre et décembre. A *Napierville*, du 1er au 5 février, juin et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, du 10 au 15 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 13 déc. A *Saint-Jean-Baptiste* (Ile-Verte), du 11 au 13 fév., juin et oct. A *Kamouraska* (village), du 15 au 17 fév., juin et oct.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. A *Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre et du 2 au 4 juillet. A *Saint-Jean Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre et du 13 au 15 mai.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 24 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. A *Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 23 novembre au 2 décembre.

District de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. A *Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. A *Saint-François du Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, oct., nov. et déc., du 17 au 19 sept.

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et oct., du 10 au 13 juin et décembre, A *Saint-Jérôme* (de Matane), du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre et du 3 au 7 novembre. A *Baie St-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 1er au 2 octobre.

\$5,000 chacun. | \$4,000 chacun. | \$3,500

et de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque le l'année, sauf juillet et août. A *Stanstead*, du 18 au 20 février et juin, 20 novembre. A *Coaticook*, pour le comté de Stanstead, du 22 au 24 février, juin et novembre. A *Cookshire*, pour le comté de Compton, du 25 au 27 janvier, mai et septembre. A *Richmond*, du 19 au 21 janvier, mai et novembre. A *Ham Sud*, pour le comté de Wolfe, du 4 au 6 février, juin et novembre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre. A *Marleville*, pour le comté de Rouville, du 10 au 12 de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janv. mars, juin et oct. A *Saint-Jérôme*, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. A *Lachute*, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fév., mai, et du 11 au 14 octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A *Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. A *Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 février, juin et octobre.

LA LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Extrait.)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25, et l'Acte 50 Vict., chap. 16.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : le *caribou* et le *chevreuil*, entre le 1er janvier et le 1er octobre de chaque année : l'*orignal* mâle et femelle, en tout temps jusqu'au premier octobre 1891.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'*orignal*, du *caribou* ou du *chevreuil*, sans autorisation du commissaire des terres de la couronne, et toute compagnie de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section, sera passible d'une amende.

3. Aucune personne n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans cette province de Québec, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la couronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, quatre *chevreuils*, trois *cariboux*.

Cette prohibition, toutefois, ne s'applique aux sauvages qu'en autant qu'elle n'affecte pas d'une manière sérieuse, leurs moyens de subsistance.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marle* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année ; le *lièvre*, entre le 1er février et le 1er novembre de chaque année ; le *rat-musqué*, entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5
béc
ler
ou l
sieu
bre
perd
une
bées
préte
emba
ou en
dont
ceux
vaiss
les ce
œufs,
la pro
moren
nourr
tionné

6. I

cordes
espèce,
béc pe
constru
quelco
ainsi p
soit, pe
trappes
mention
ou trapp
où la ch

Il est
tionnés
huit de

7. Il e

que ann
buchets,
connus s
hirondel
engoulevo
etc., les
des-bois,
l'oiseau-n
les nids o
éperviers,
voyageur
jaseurs (r
les étourm

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre ;—*a*, la *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1^{er} février et le 1^{er} septembre de chaque année ; *b*, les *macreuses*, les *sarcelles*, ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* (*becs-ciés*.) le *huard* et les *godlands*, entre le 15 avril et le 1^{er} septembre de chaque année ; *c*, aucun des oiseaux précités—excepté la *perdrix*— en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*outarde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdrix*— et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer et le détruire, ainsi que les pièges ou trappes, dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant plus que huit de calibre.

7. Il est défendu entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année, de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *trirri*, les *fauvettes*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* (*rossignol*), *oiseau-rouge*, *oiseau-bleu*, etc., les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives*, *merles*, *flûtes-des-bois*, etc.), les *roitelets*, le *goglu*, les *mainales*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc. — ou d'en enlever les nids ou les œufs — sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyager* (*tourte*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *corneille*, les *jaseurs* (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geais*, la *pie*, le *moineau*, les *élourneaux* ; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets,

pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse, il doit être contresigné par le surintendant de la chasse.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

LA LOI DE PÊCHE.

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 15 mai ; le *maskinongé* et l'*achigan*, du 15 avril au 15 juin ; le *saumon* (avec des rêts), du 1er août au 1er mai ; le *saumon* (à la mouche), du 15 août au 1er mai ; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 1er janvier ; la *truite grise* des lacs, du 15 octobre au 1er janvier ; la *truite saumonée*, du 15 octobre au 1er décembre ; le *poisson blanc*, du 10 novembre au 1er décembre.

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est, en tout temps, défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté d'Huntingdon, les rivières Magog et Massawippi, comtés de Standstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, destinées à la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

A
de p
sion
T
sabl
et le
imm
Q
pers
Pêch
cinq

Par
de l
perdr
bée, s
tant
offens
aura t
raison
saisi,
vée el
S'ad
secréta
la Pro
Bolt

—Br
bonté d
—Un
—Ou
de Pan
—La
rie.

Pour rép

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

Toute infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est punissable d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à \$100 et les dépens, ou d'un emprisonnement, à défaut de paiement immédiat, pour une période n'excédant pas six mois.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, l'exportation des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges (*woodcock*), est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars* et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douanes.

— S'adresser, pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche, au secrétaire du club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

Boîte de Poste, 1308, Montréal.

MYTHOLOGIE MILITAIRE.

—Brigadier, sans vous commander, ce serait-il un effet de votre bonté de m'expliquer ce mot que j'ai lu tout à l'heure ?

—Un mot !

—Oui, brigadier, je voudrais savoir ce que ça veut dire " la boîte de Pandore. "

—La boîte de Pandore parbleu ! c'est la caserne de gendarmerie.

ENIGME No 11.

Je suis et ne suis pas ; tel est mon triste sort,
Dans l'éternel combat que le présent me livre,
Que je ne commence à vivre
Qu'au lendemain de ma mort.

Pour réponse à l'énigme No 11, voir l'*Almanach Agricole*.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

SEULS AGENTS AU CANADA POUR

BLANZY POURE & CIE

A BOULOGNE-SUR-MER

LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE DE

Plumes Métalliques

Demandez le No 920
PLUME EXTRA, EXTRA-FINE
Supérieure au No 303.



dont la haute renommée dans le monde entier est due à la grande variété, l'excellence de la qualité et la modicité du prix de ses plumes.



Demandez le No 925
PLUME EXTRA - FINE
Supérieure au No 404.

Toutes sont en boîte de 144 plumes.

Echantillons et Listes de Prix fournis sur demande.

chez tous les Papetiers	ADRIEN MAURIN	1 ^{ère} Grande Médaille Vienne 1873
	ENCRE DU XIX^E SIECLE	
noire-limpide-inaltérable		

Encres

Toiray-Maurin

Fabrique
comptant un
siècle du
plus brillant
succès.

chez tous les Papetiers	ADRIEN MAURIN	1 ^{ère} Grande Médaille Vienne 1873
	ENCRE SYRIENNE	
copie 6 mois après l'écriture		

**Carmins parfumés.—Encre à marquer le linge.
Encres métalliques.—Colles liquides.
Cires.—Pains à cacheter, etc., etc.**

Les qualités de ces produits en imposent l'emploi à toutes les classes de la société et se trouvent en vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

COMPAGNIE PAPIER ROLLAND



Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS.
AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTRÉAL, 1884 :
UNE MÉDAILLE D'OR.

DEUX MÉDAILLES D'ARGENT.

QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE.

EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, 1887 :
SIX MÉDAILLES D'OR.

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION DU DOMINION, A TORONTO, 1887 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

(La plus haute récompense.)

Papier d'Impression, blanc et teinté. Papier-Ecolier. Papier Foolscap.
SEULE USINE EN CANADA qui fabrique les papiers EXTRA-FINS
et FINS, PAPIER-TOILE pour registres de banques, etc., etc.

"CANADA" "DONNACONA" "STANDARD" "C. P. R."
"LEDGER" et "RECORD".

Papiers à Lettres et à Billet, qualité supérieure, avec enveloppes aux marques suivantes
"PONTIAC" "PERFECTION" "DONNACONA" "MILLE-ISLES."

Factures, Etats de comptes, Mémoires, En-têtes de Lettres, etc.

Fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Réglage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à
la fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

Publications Canadiennes.

EN VENTE À LA MÊME LIBRAIRIE

- Almanach agricole, commercial et historique** de J. B. Rolland & Fils. 1891. in-12..... 5 c.
Renseignements sur l'Eglise du Canada, le gouvernement, les postes, etc.
- A travers l'Australie**, par Louis Bousseard. In-8. 50 c.
- Calendrier de la Puissance du Canada**, contenant le calendrier religieux et astronomique, les faits remarquables de l'histoire du Canada et la liste très complète et exacte du clergé catholique de toute la Puissance. 1 feuille de 24 sur 36 pces. 5 c.
- Chansonnier des familles** (1e), lyre canadienne. 3e édition, revue et considérablement augmentée. (Plusieurs des chansons de cette édition sont avec la musique). In-18 br. 30 c.; cart. 40 c.
Aux chansons populaires sont jointes dans ce recueil un choix de jolies romances, chansonnettes et chansons comiques.
- Hélika**, mémoire d'un vieux maître d'école, roman canadien, par le Dr Ch. de Guise. In-8..... 25 c.
- HÉROÏNE (l') CHRÉTIENNE DU CANADA**, ou vie de Mlle Leber. In-12 cart..... 50 c.
- Histoire complète de Geneviève de Brabant**, ou l'innocence reconnue, par Schmid. Édition illustrée. In-12.... 15 c.
- Loup Blanc** (le), par Paul Féval. In-12..... 60 c.
- Manuel de prières et de cantiques**. In-18 cart. toile..... 30 c.
Ce volume contient aussi les évangiles de tous les dimanches, les hymnes et les psaumes qui se chantent dans le cours de l'année. Il est adopté par plusieurs maisons d'éducation comme manuel de piété à l'usage des élèves.
- MARCHANT D'ANVERS** (le), par H. Conscience. Édition canadienne. In-12..... 25 c.
- Mes rimes**, par Elzéar Labelle. In-8..... 50 c.
Des chansons, poésies légères et la jolie opérette *la Conversion d'un pécheur* sont contenues dans ce volume, ainsi qu'une préface et une notice biographique sur l'auteur, par M. A. N. Montpetit.
- Paillettes d'or**. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Les 6 premières séries (années 1868 à 1885), réunies en 2 vol. In-18, reliés..... \$1.10.
La 4e série, (1877-79); la 5e (1880-82); la 6e, (1883-85) et la 7e, (1886-88), se vendent séparément chacune..... 13 c.

J. B. ROLLAND & FILS

LIBRAIRES, EDITEURS ET IMPORTATEURS.

DE FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE ET ETATS-UNIS.

Agents de la Cie de Papier Rolland, Fabrique à Saint-Jérôme.

5, 8, 10, 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montreal

Branches à Québec: Bâtisse Renaud, rue St-Paul.

